



Neige, gel et sel

Les chutes de neige et la vague de froid de janvier ont mobilisé les services municipaux et causé d'importants dégâts à la voirie. (page 5)



Accord pour seniors

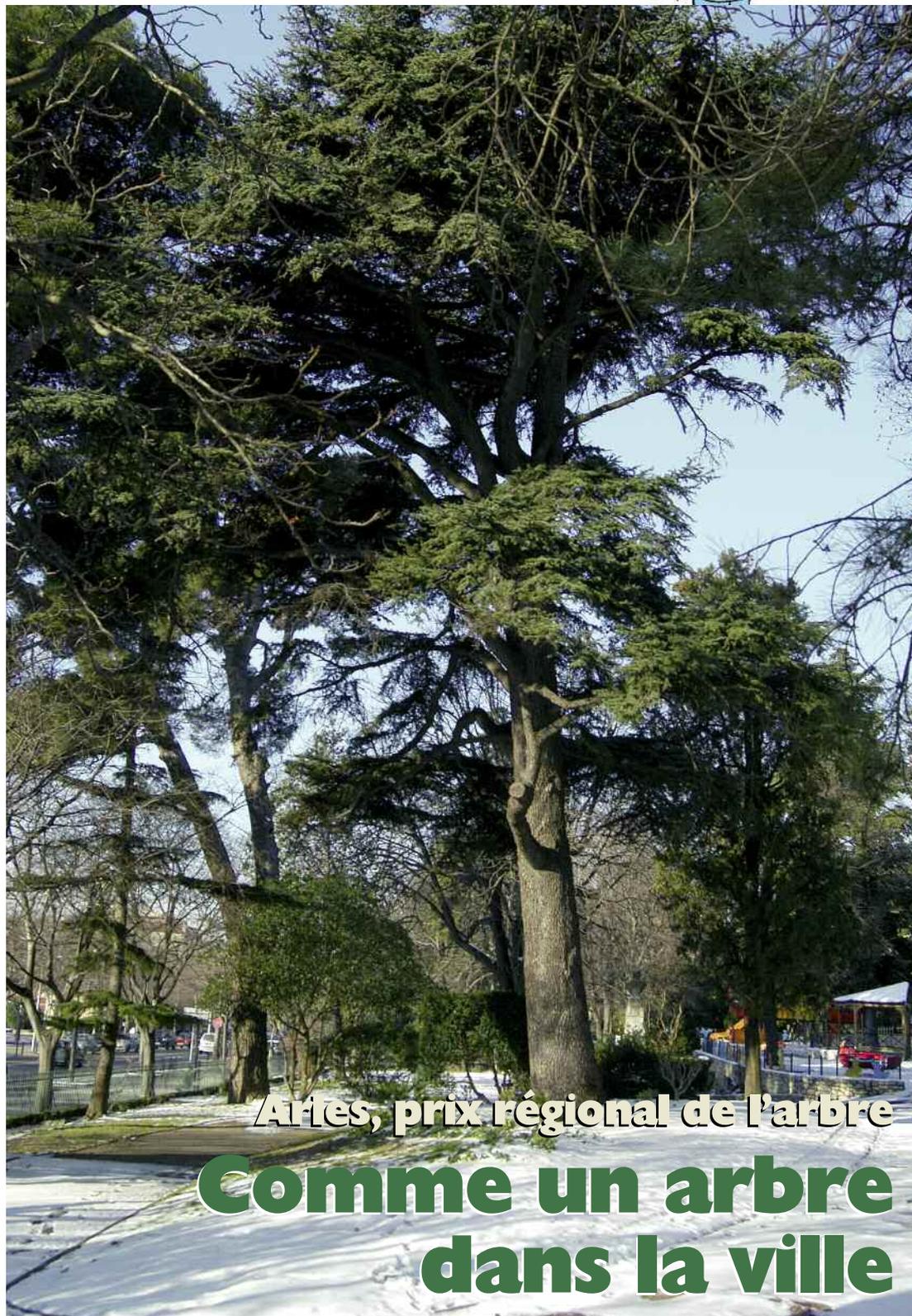
Davantage d'animations pour les retraités: le CCAS et l'Entraide solidarité 13 ont signé un partenariat. (page 4)



Le coût des tags

Près de la moitié du patrimoine public est touché et la collectivité paye le prix fort.

(pages 12-13)



Arles, prix régional de l'arbre

**Comme un arbre
dans la ville**

Consultation à Pont-de-Crau

Les habitants donnent leur avis sur le sens de circulation de la rue principale de leur quartier.

(pages 14-15)



actualité

page 3



- Comme un arbre dans la ville3
- Retraités, deux clubs pour le prix d'un4
- Neige + gel + sel = dégâts5
- Le Lions d'Arles en Afrique6
- Barriol : le CG13 finance le rond-point6
- Emploi : prendre le PLIE7
- Aux urnes, locataires7

services

page 9



- La Souris verte emménage9
- Grace au CEL10
- Contacts11
- Etat-civil11

débats

page 12



- Gaffe aux graffs12
- Circulation : Pont-de-Crau consulté.....14
- La prison en question16

loisirs

page 17



- A la rencontre d'un artiste singulier17
- Antéroscope : sous les pavés, l'histoire18
- Le musée Réattu à l'honneur18
- Une Camargue naturelle mais accessible19
- La cuisine des mômes20
- Le bloc-notes22
- Patrick Blanc, artisan du temps.....24



N°69 — février 2003

Magazine d'information de la Ville d'Arles

■ *Directeur de la publication*
Zani Koukas

■ *Rédacteur en chef*
Alain Othnin-Girard

■ *Rédaction*
Mélanie Vallat-Cristianini,
Françoise Maurette,
Ingrid Estephan,
Lara Daudet,
Jean-Pierre Autheman,
Christophe Cachera

■ *Photos*
Daniel Bounias,
Valérie Farine,
Robert Ricci,
Hervé Hôte,
Samuel Thomas,
Lionel Roux,
DR.

■ *Création maquette*
Nicole Bousquet

■ *Mise en page et photogravure*
Graphistes associés

■ *Impression*
Trulli (Vence)

Dépôt légal à parution
ISSN : 1283 5900

Rédaction
Tél. 04 90 49 37 90
Fax 04 90 49 37 21
e-mail : magazine@ville-arles.fr

Direction de la communication
et des relations publiques
Hôtel de ville,
BP 196, 13637 Arles cedex.
Tél. 04 90 49 36 96
Fax 04 90 49 85 48
e-mail : communication@ville-arles.fr

Des sujets à traiter, des opinions à partager ?
Votre avis nous intéresse.
Arles informations municipales — Tél. 04 90 49 37 90
magazine@ville-arles.fr

Comme un arbre dans la ville

Le Prix régional de l'Arbre sera officiellement décerné à Arles le 14 février. Ce prix récompense l'action en faveur du patrimoine vert de la ville qui compte 12 000 arbres !

Sur l'écran de l'ordinateur, un plan de la ville. Avec la souris, Alain Mauger zoome sur le boulevard des Lices et fait apparaître la silhouette d'un arbre, à son emplacement exact. Le logiciel précise l'âge et l'essence de l'arbre, la date de son dernier élagage et annonce la date prévue de la prochaine taille. Bref, le micocoulier du boulevard des Lices est fiché, comme les 12 000 arbres de la plus grande commune de France.

Ce programme informatique est l'un des éléments qui vaut à Arles le prix régional de l'Arbre, officiellement décerné le 14 février 2003 à Hyères. Pour récompenser Arles, le jury s'est basé sur les efforts de la ville pour entretenir, protéger, étendre son vert patrimoine. La ville a signé en 1998 la « Charte européenne de l'arbre d'agrément » et mis en place un programme très rigoureux. L'Office national des forêts (ONF) a recensé tous les arbres de la commune et un bilan de santé a été établi pour chacun d'eux.

Alain Mauger, l'homme qui fait rimer bucolique et informatique, est l'un des artisans de ce projet en tant que responsable des arbres au sein du service municipal des espaces verts : « J'ai toujours été intéressé par les arbres et j'ai eu la chance de pouvoir travailler dans ce domaine », explique-t-il. Entré à la mairie d'Arles il y a 28 ans, il s'occupe de l'entretien, de l'élagage, du traitement des micocouliers, des pins, des cèdres, des cyprès qui font partie intégrante du charme d'Arles.



Le pin d'Alep du jardin d'été, une des fiertés du service espaces verts.

Comme dans les cas des platanes de la place du Forum, le diagnostic est parfois déchirant pour un amoureux des arbres. « Mon plus mauvais souvenir professionnel, c'est la décision d'abattre le grand cèdre du Liban du jardin d'été qui avait plus de deux siècles d'âge, confie Alain Mauger, mais nous n'avons pas hésité, le risque était trop grand ». Et les arbres coupés sont encore utiles une dernière fois, comme « bûches du cœur ». Débités, ils sont distribués par la mairie comme bois de chauffage à des familles dans le besoin.

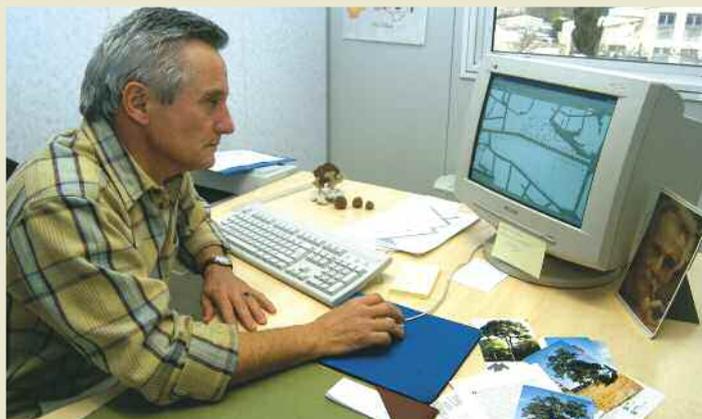
« Les abattages sont le résultat des erreurs commises par ignorance dans les années 50 et 60, explique Alain Mauger, mais aujourd'hui nous sommes très attentifs à la prévention : par exemple, les outils sont systématiquement désinfectés entre chaque arbre ». Et

pour chaque arbre abattu, deux arbres sont plantés : « Quand c'est possible, j'essaie de diversifier, de planter des essences comme le frêne ou le mélia mais de toutes façons, j'aime tous les arbres ».

Sur le bureau d'Alain Mauger, près de l'ordinateur, trône une photo du regretté Georges Brassens. Par moments, on aurait presque l'impression de l'entendre chanter : « *Auprès de mon arbre, je vivais heureux...* »

■ Nos arbres préférés

- Le pin d'Alep du jardin d'été
- Le micocoulier du Théâtre antique
- Le platane de l'allée des Alyscamps
- Le plaqueminer du musée de l'Arles antique
- Le cyprès chauve du chemin de la Montcaldette à Barriol



Combien ça coûte ?

Pour la gestion du patrimoine sylvoicole, le service des espaces verts bénéficie d'un budget conséquent :

• Élagage :	5 500 Euros	(360 000 F)
• Abattage :	24 400 Euros	(160 000 F)
• Déssouchage :	9 150 Euros	(60 000 F)
• Achat des arbres :	4 500 Euros	(30 000 F)
• Traitements phytosanitaires :	6 800 Euros	(45 000 F)
• Interventions diverses	61 000 Euros	(400 000 F)
• Budget total :	160 800 Euros	(1 055 000 F)

(chiffres 2001)

■ Au fil des jours

■ En cas de litige avec l'administration

Le Médiateur de la République est une institution créée en 1973 pour aider les personnes qui contestent, en vain, une décision ou un comportement de l'administration française. Des délégués sont nommés par le Médiateur de la République, à travers tout le territoire français. Leur rôle est de conseiller, d'orienter et de venir en aide aux citoyens s'estimant victimes d'un dysfonctionnement des services publics. Pour contacter un délégué du Médiateur de la République, s'adresser à la Maison du Droit à Arles, où des permanences ont lieu le deuxième et quatrième jeudi de chaque mois de 9h à 12h (service gratuit).

Renseignements : 04 90 52 20 61

"P'Arles!"

Où passera l'autoroute d'Arles ?

La revue *P'Arles* n°2 fait le point sur les réflexions en cours pour les différents tracés de l'autoroute de contournement d'Arles. Le deuxième numéro de la publication de la Direction départementale de l'Équipement (DDE) a pris note des réactions des usagers et habitants après le premier numéro. La parole y est donnée à tous les acteurs du groupe de travail, usagers et habitants, ainsi qu'à un expert des passages routiers souterrains, Claude Moret, chargé de mission au Centre d'études des tunnels.

Et pour que nous comprenions bien les conséquences de ces travaux et les nouvelles possibilités de développement pour la ville, une exposition est prévue entre le 10 mars et le 10 avril 2003 à la chapelle des Trinitaires en centre ville, et dans la galerie commerciale du Géant Casino de Fourchon.

Si vous ne l'avez pas encore, ce journal est à la disposition de la population, gratuitement, dans les bureaux d'Arles Info +, 16, bd Clemenceau ou ceux de la DDE, division du Pays d'Arles, 15, rue Copernic.

Retraités

deux clubs pour le prix d'un seul

L'Entraide Solidarité 13 propose des animations de qualité sur tout le département. A Arles, nos retraités profiteront cette année de cette programmation très étoffée depuis la signature, le 16 janvier dernier, de la convention de partenariat entre le CCAS et l'Entraide grâce au Conseil général.

Le catalogue des animations du premier trimestre 2003 est prêt. Sorties culturelles ou festives, danse, spectacles, gastronomie, goûters, remise de colis, rien ne manque. Pour une cotisation annuelle de 10 euros, les adhérents obtiendront les tarifs préférentiels sur les activités proposées par l'Entraide Solidarité 13 et par les foyers-clubs du CCAS. Par exemple, en février il est prévu d'aller à Marseille pour « Les dix Commandements ». Si les moyens sont comptés pour la ville d'Arles, ils ont beaucoup plus d'envergure du côté de l'Entraide et Monsieur le Maire faisait remarquer cette inégalité de participa-



Lors de la signature de la convention en mairie d'Arles.

tion, tout à l'honneur du Conseil général.

Après avoir cheminé séparément pendant de longues années, les retraités « CCAS » rejoignent donc les retraités « Entraide 13 » et cette année, pour la première fois, le repas de Noël les a tous réunis au Palais des congrès. Tous renseignements dans vos foyers-clubs habituels, au CCAS, au foyer Chartrouse* et au club de Salin-de-Giraud gérés par l'Entraide.

* C'est Charles Privat qui avait installé l'Entraide au foyer Watton-Chabert de la rue Chartrouse, il y a quarante ans.

Guichet unique pour les seniors

Mon père sort de l'hôpital la semaine prochaine et doit être placé dans un établissement d'accueil, que puis-je faire ? A qui m'adresser ?

Ma grand-mère sort de l'hôpital dans quelques jours et veut absolument retourner chez elle ; Mais elle aura besoin d'aide. Comment faire ? Sur quoi puis-je compter ? Où remplir un dossier de demande d'APA ? Voilà le genre de problèmes, et bien d'autres encore que vous pouvez soumettre depuis le 13 janvier à la permanence « Accueil,

écoute, informations, conseils et soutien aux familles » mise en place au 4, rue Perriat, 13200 Arles, face au CCAS. C'est un partenariat entre le CCAS et l'Association AVEC (Arles Vieillir en Citoyen) qui a permis l'ouverture de ce Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC).

Heures d'ouverture

lundi de 9h à 13h - mardi de 14h à 18h

mercredi de 13h à 17h - jeudi de 13h à 17h

vendredi de 14h à 18h

4, rue Perriat - Arles - Tél./Fax : 04 90 96 65 81



Allô Seniors 13

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône met en place un nouveau service. Sorte de guichet unique par téléphone, cette permanence renseigne à la fois les personnes âgées et leurs familles sur la vie pratique après 60 ans.

0810 40 22 13. C'est un numéro Azur, au prix d'une communication locale quel que soit le lieu d'appel dans le département.

Neige + gel + sel = dégâts

Après la mobilisation lors des deux épisodes neigeux de janvier, l'heure est au bilan... et à l'évaluation des dommages causés à la voirie.



Le matériel

La ville d'Arles dispose de deux saleuses (en 2002, la ville en a acheté une pour 17 700€) pour traiter mécaniquement les kilomètres de voies. Tout le reste du salaire se fait avec les moyens du bord : les engins dédiés le reste de l'année à la propreté et au transport de matériel. Et puis les pelles et l'huile de coude.

Le sel

Cinq cents tonnes de sel ont été répandues à Arles en janvier. Si le sel est commandé à Lyon au siège administratif des Salins du Midi, c'est bien à Salin qu'il est

cultivé et stocké. C'est là que la DDE (Direction départementale de l'Équipement) et les collectivités de toute la région sont allées se servir. Week-end chargé sur la D36 : 1 500 tonnes samedi et 1 000 tonnes dimanche, expédiées par camions de 25 t, ça fait beaucoup de camions et un grand embouteillage devant la Compagnie, qui a travaillé jour et nuit. Pour approvisionner les communes plus au nord, le sel est parti sur le Rhône, sur des barges de 2 500 tonnes !

Le film des interventions

- **Lundi 6 janvier à 15 h.** Les deux saleuses sur camion polybenne traitent les axes prioritaires et les points dangereux (ponts, ronds-points, rues en pente). Le centre ville et la Roquette, l'accès aux écoles sont traités manuellement. En tout, 55 agents municipaux des services techniques participent aux opérations. La livraison de sel dans les hameaux permettra de l'utiliser dès 7 heures le mardi matin.

- **Mardi 7 et mercredi 8 janvier.** Les deux saleuses, avec six agents tournent sur l'agglomération toujours sur les axes prioritaires et les points dangereux, plus cette fois-ci les voies d'entrée à Arles, et les villages : Moulès, Gimeaux, Salin, Gageron, Bouchaud ainsi que la ZI Nord.

■ Une note salée

La neige gelée et le sel font éclater des fractures sur les chaussées goudronnées déjà en mauvais état. Les rues de la Roquette et du Bac, par exemple, présentent des nids de poule très importants, jusqu'à 15 cm de profondeur. D'autres voies, le chemin des Moines, l'avenue des Arches entre autres, présentent des déformations dangereuses pour la circulation automobile et surtout des deux roues. Si on peut assez rapidement boucher les trous, certaines dégradations demandent la reprise totale de la chaussée et du tapis d'enrobé.

Les services techniques ont rapidement évalué les travaux obligatoires à Arles et dans les villages au coût total d'environ 800 000 € (plus de 5 millions de francs!).

Bien sûr, ils ne peuvent pas être partout en même temps. Le centre ville, les quartiers, les écoles sont traités à la main, et surtout à la pelle par 60 agents !

• Samedi 11 et dimanche 12 janvier.

Cette fois-ci, l'alerte météo est donnée par le centre d'Aix-en-Provence à la direction de la Voirie, assez tôt pour préparer le matériel, les camions... commander le sel et aller le chercher à Salin par camion de 24 tonnes. Puis avant les premiers flocons, le plan d'intervention entre en jeu. Les portables sonnent, les astreintes se mettent en place.

Mais comment traiter d'un seul coup centre ville, quartiers et villages avec deux saleuses ? Faute du don d'ubiquité, la ronde des priorités recommence.

On traite d'abord le centre ville avec ses points dangereux et ses accès prioritaires : hôpital, cliniques, centre administratif, écoles, autres établissements scolaires, maisons de retraite. Dans certaines petites rues, les saleuses ne peuvent pas passer et ce sont les agents municipaux qui répandent le sel à la pelle sur les trottoirs.

A nouveau, tous les services sont réquisitionnés : le samedi de 8 heures à 22 heures 30, le dimanche de 6 h à 8 h et de 14 h à 23 h.

- **Lundi 13 janvier** on salera encore une fois les points critiques et les voies signalées le matin par les riverains (près de 90 % des appels ont obtenu satisfaction). Puis le dégel s'annonce et rend à la ville son aspect habituel.

■ Chacun ses voies

L'Etat (via la DDE) s'occupe des 500 km de routes nationales de notre département.

Le Conseil général gère 3000 km de routes départementales

Chaque commune s'occupe de son périmètre urbain. Arles étant toujours un cas particulier quand il s'agit de territoire avec sa nature à la fois urbaine et rurale, sa superficie de plus grande commune de France... ses 650 km de voies bitumées.

■ Les kilomètres de voies d'Arles

- Voies bitumées sur Arles ville et hameaux 351 km
- Voies bitumées en zone rurale 299 km
- Voies avec revêtement empierré 32 km
- Voies en terre 170 km

■ Au fil des jours

■ Réunions publiques

• **Mardi 11 février à 18 h 30** à l'école Benoit/Franck, réunion publique relative à la "circulation aux abords des écoles Benoit/Franck", en présence d'Hervé Schiavetti, maire d'Arles, Martial Roche, premier adjoint et Nicolas Koukas, adjoint au quartier de Trinquetaille.

• **Jeudi 13 février à 18 h** à la salle polyvalente de Salin-de-Giraud, premier compte rendu de mandat présenté en réunion publique par Hervé Schiavetti, maire d'Arles, Philippe Martinez, adjoint spécial Camargue Sud et le Conseil municipal.

• **Mercredi 19 février à 18 h** à l'école Benoit/Franck réunion publique à Trinquetaille, sur le thème "propreté dans votre quartier" en présence d'Hervé Schiavetti, maire d'Arles, Nicolas Koukas, adjoint au Maire délégué à la propreté et au quartier de Trinquetaille et Catherine Levraud, adjointe déléguée à l'écologie urbaine.

■ Le secours populaire déménage

Le Secours populaire vient d'aménager dans de vastes locaux, au chemin des Minimes, à côté des ateliers SNCF. Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h. Tél. inchangé : 04 90 96 91 54

■ Pont de Crau CPAM à proximité

Depuis le 13 janvier une permanence de la sécurité sociale fonctionne tous les lundis de 14 h à 16 h, à la salle polyvalente de Pont de Crau, rue Broussonet.

■ Le Sambuc

La salle polyvalente du Sambuc est achevée. L'équipement du hameau sera inauguré le 28 janvier.

■ Raphèle

Installation d'un point d'information sur la place du monument aux morts, à côté du nouvel abri bus. En information permanente : le plan de situation des différents commerces et cabinets médicaux, etc. Affichage au fil de l'actualité des animations culturelles et associatives.

Une caravane humanitaire pour la deuxième année Le Lions d'Arles en Afrique



Alain Delorme, président de la commission Aides relations internationales du Lions Club Arles-Camargue ne cache pas son enthousiasme quand il parle de l'Afrique : on le sent pris dans un élan qui le pousse à agir, à apporter son aide pour faire un petit peu avancer les choses...

En février et mars 2002, il a parcouru 10 600 km en 53 jours d'Arles à Abong M'Bang au Cameroun, dans le cadre d'une mission humanitaire. Dans quelques jours, la caravane des Lions rejoindra à nouveau Abong M'Bang pour continuer la mission. L'équipe composée de huit personnes empruntera un itinéraire différent à travers le continent africain, explique Alain Delorme. Les quatre véhicules 4X4 mis à disposition par les pompiers et les sapeurs-forestiers départementaux ont été remis en état par les élèves du lycée Charles-Privat. Au bout du voyage, ils resteront en Afrique.

A l'origine de cette mission : le séjour à Arles de l'abbé camerounais Tarcisius entre 1996 et 2000, qui pendant cette période crée des liens avec de nombreux Arlésiens, et ainsi donne un élan à la solidarité envers son pays.

Le Lions Club Arles-Camargue, avec le soutien de nombreux partenaires (associations, collectivités) a pris le relais et s'est fixé différents objectifs pour la ville d'Abong M'Bang : la réhabilitation de l'hôpital de district, la création d'un centre d'accueil des orphelins et enfants mineurs abandonnés et d'un centre de formation élémentaire agricole.

L'hôpital dessert un district de 300 000 habitants : les besoins vont du simple lit au matériel complet pour salle d'opération. Il n'est alimenté en courant électrique par le réseau public que pendant six à huit heures par jour. « En cas d'urgence la nuit, le chirurgien doit opérer avec pour toute source lumineuse une torche à pile, d'où la nécessité d'équiper l'hôpital d'un générateur de courant électrique », raconte Alain Delorme.

Deux conteneurs ont déjà été acheminés : mobilier hospitalier, matériel médico-chirurgical, médicaments, et tant d'autres dons (livres scolaires...). Un autre se remplit et devrait partir bientôt pour le Cameroun. En attendant le départ, le Lions Club nourrit d'autres projets, comme celui d'aller présenter cette mission dans les écoles et collèges arlésiens afin de récolter des fournitures scolaires...

Barriol : le CG13 finance le rond-point

On se souvient aujourd'hui du tollé qu'avait déclenché la mise en service des premiers giratoires, ces ronds-points avec priorité à gauche ! Or, ils réduisent considérablement la gravité des accidents aux intersections et fluidifient la circulation.

A Arles comme dans tout le département, le Conseil général s'emploie donc à transformer chaque carrefour dangereux en rond-point. C'est le projet qui a été présenté en réunion publique fin décembre pour le carrefour des avenues Bachaga Boualem et Salvador Allende dans le quartier de Barriol, sur l'axe qui mène du centre ville à la route de Port-Saint-Louis. Concernés aussi, la rue Aldo Renise et le chemin des Cigales, par lesquels on rejoint le chemin des Semestres.



Le Conseil général, présidé par Jean-Noël Guérini, finance la totalité des travaux.

Il s'agit de transformer ce carrefour compliqué et très fréquenté en rond-point pour obliger tout le monde à ralentir et clarifier les priorités. Il faut aussi le sécuriser pour les piétons et les cyclistes très nombreux à l'emprunter. C'est en effet un passage obligé pour la plupart des collégiens et lycéens de Barriol. Les travaux d'aménagement incluent des trottoirs de deux mètres de large et des pistes cyclables d'un mètre cinquante. Ils se-

ront pris en charge par le Conseil général pour un coût estimé à 700 000 Euros. Grâce aux remarques des résidents, ce sont finalement quatre voies d'égale importance qui aboutiront au nouveau rond-point.

Début des travaux : automne 2003

Livraison : printemps 2004

Emploi : prendre le PLIE

Construire des parcours individuels pour un retour à l'emploi



La régie de quartier Regards organise l'entretien des monuments historiques dans le cadre du PLIE.

Allocataires du RMI, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, pour ces publics l'accès ou le retour à l'emploi est parfois difficile. Malgré les écueils rencontrés, il faut persévérer dans ses démarches, ne pas se décourager. Certains dispositifs sont mis en place pour accompagner et favoriser la recherche d'emploi, c'est le cas du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) d'Arles signé entre l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, la Ville et la Chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles.

Ce programme pluriannuel qui intervient dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions a pour objectif d'apporter une aide et un soutien à la construction d'un parcours professionnel adapté à chacun en fonction de ses souhaits, de ses possibilités et du marché du travail. Il mobilise dans une démarche cohérente tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Un accompagnateur suit le parcours de chaque demandeur d'emploi tout au long des différentes étapes du PLIE : bilan, évaluation, formation, chantier d'insertion... La durée du parcours est en moyenne comprise entre 6 et 36 mois, en fait le temps nécessaire pour une sortie du PLIE vers un emploi durable.

En 2002 une centaine de personnes sont entrées dans ce dispositif, qui a permis de mettre en place plusieurs actions :

Des actions de formation (avec le pôle de formation du pays d'Arles, l'organisme Confluence), des chantiers d'insertion

(avec la régie de quartier Regards qui a organisé l'entretien des monuments historiques), etc.

Pour bénéficier du PLIE, les demandeurs d'emploi doivent déposer un dossier de candidature en s'adressant à leur référent habituel : ANPE, mission locale, services sociaux...

Des moyens supplémentaires

Les actions mises en place dans le cadre du PLIE se veulent innovantes et adaptées aux spécificités économiques locales. A ce titre elles peuvent donc prétendre à des financements du Fonds social européen. Compte tenu des publics concernés et des besoins du tissu économique local, la programmation 2003 s'orientera entre autres sur les secteurs suivants : le bâtiment et notamment la restauration et la réhabilitation du patrimoine et du bâti ancien, les services à domicile et services aux personnes, la logistique, la métallurgie.

Les entreprises ou associations susceptibles de créer des postes d'insertion dans le cadre du PLIE déposeront leurs projets en ce début de mois. Il est important de souligner que ce dispositif permet, en lien direct avec les entreprises, de former une main d'œuvre locale adaptée à leurs besoins et contribuer ainsi au développement local.

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises peuvent s'adresser au PLIE : 04 90 49 36 29.

Aux urnes, locataires !

C'est une grande première : les locataires de la SEMPA sont appelés à élire leurs représentants au Conseil d'administration (CA) le 14 mars prochain. Cette entrée des locataires dans les instances des sociétés d'économie mixte a été instaurée par la loi « Solidarité et Renouveau Urbain » du 13 décembre 2000.

Toutefois, la loi n'imposait que la participation des locataires du parc social conventionné (APL). À Arles, seuls 172 locataires auraient été concernés sur 1276 logements gérés par la SEMPA. Ainsi, les habitants de Griffeuille, Monplaisir ou des Alysamps, par exemple, n'auraient pas pu élire directement leurs représentants. Aussi, le CA et son président David Grzyb ont décidé de procéder à l'élection de représentants de locataires dans tous les groupes HLM de la SEMPA, qu'ils soient conventionnés ou non.

Chaque locataire recevra le matériel de vote et une information sur les modalités du scrutin qui se déroulera donc le 14 mars 2003 et permettra d'élire un titulaire (et son suppléant) pour les logements conventionnés APL et un titulaire (et son suppléant) pour les logements non conventionnés. Pour pouvoir être élu, il suffit d'être habitant au sein du patrimoine de la SEMPA et d'appartenir à une association représentative de locataires. Grâce à l'élection de ces représentants, les locataires pourront faire entendre directement leur voix et défendre leurs intérêts...

En effet, les représentants des locataires participeront directement à travers leur vote à la définition de la politique de la SEMPA. L'accord du CA est par exemple obligatoire dans des décisions comme la politique des loyers, la rénovation et l'amélioration du confort des logements, le lancement de nouveaux projets de construction.





Animations de Noël. Ici le foyer de l'Entraide à Griffeuille.



Arles sous la neige les 6, 7, 10 et 11 janvier 2003.



Chants de Noël à la Maison des Associations avec le concert de l'Ensemble vocal junior Les Enfants d'Arles (LEDA).



1673, Arles
construit son Hôtel de Ville
2003, elle le restaure
avec
l'État, le Département, la Région

Une bâche entièrement sponsorisée a été installée pour patienter jusqu'à la fin des travaux sur la façade de l'hôtel de ville.



Laurent Gaudé dédicace « La mort du roi Tsongor » Prix Goncourt des lycéens à la librairie Actes Sud.



Une solution pour le parc de Camargue : le GIP (Groupement d'intérêt public) validé par le gouvernement.



Clôture du Salon des santonniers.



Vœux du maire à la population arlésienne, vendredi 17 janvier 2003 au Palais des congrès et remerciements particuliers à Alain-Pierre Romac (Symadrem), Jacques Guillot (DDE) et Francis Santos (Croix rouge) pour leur action lors des crues du Rhône.



Chants de Noël dans la salle des Pas Perdus. Association Le Condor.

La Souris verte emménage

La halte-garderie de la Souris verte ouvre ses portes le 3 février 2003 dans des locaux deux fois plus grands. Elle devient structure multi-accueil, pourra accueillir les enfants en journée complète, préparer et servir les repas sur place dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.



Le projet est le fruit d'une collaboration étroite entre techniciens et personnel de terrain. D'où ces aménagements particuliers, adaptés à la taille, aux goûts et aux yeux des tout-petits. Dans la grande salle exposée au sud, de petits hublots ronds à un mètre du sol font croire à un intérieur de bateau, une fontaine permet les jeux d'eau dans un espace à part. La baie vitrée donne sur un jardin clos réservé à la structure. Côté lavabos, à hauteur d'enfant bien sûr, des têtes de Mickey remplacent les boutons des robinets. Toujours dans l'idée de donner confiance aux enfants, pour qu'ils adoptent l'espace et s'y sentent bien, les salles de repos sont petites, obscurcies par de jolis rideaux, pour assurer un repos complet et sans angoisse. Une vitre en hauteur permet une surveillance discrète.

Le nouvel établissement est construit sur un terrain de 3 600 m² qui s'étend entre les rues Marius-Allard, Laennec, l'école maternelle Victoria-Lyles, et le centre social Mas Clairanne. « Au début de la réflexion, on voulait simplement reconstruire la halte-garderie en la modernisant, puis chemin faisant, on s'est aperçu qu'il était plus pertinent d'ouvrir des places en crèche, confie

Josette Pac, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, l'implantation du bâtiment entre l'école et le centre social renforce l'importance des différentes activités autour de l'Enfance et de la Jeunesse et créera un lien supplémentaire entre les habitants de ce quartier», ajoute-t-elle.

En effet, l'école maternelle accueille également le Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) pendant les vacances scolaires et le Mas Clairanne reçoit les permanences de la

PMI, les assistantes maternelles et les bambins à leur garde pour des activités dans la salle du premier étage.

« Avec Robert Claude l'architecte et Jean-Jacques Macé, technicien de la ville nous avons eu le souci de bâtir une structure cohérente et fonctionnelle, tout en rondeurs et en douceur. Nous avons voulu limiter les nuisances, bruits de moteur et odeurs de gaz d'échappement», souligne Nicole Barsuglia, directrice de la halte-garderie du Trébon. C'est ainsi qu'on gare son véhicule au centre social ou devant l'école maternelle avant de parcourir à pied la vingtaine de mètres nous séparant de l'entrée de la souris.

« Pour choisir l'implantation et la situation des pièces principales, nous avons fait confiance à Nicole Barsuglia, qui maîtrise les aspects pratiques, le fonctionnement au quotidien», précise Jean-Jacques Macé, technicien aux bâtiments communaux. Les 200 m² de locaux se répartissent entre une grande salle de jeux modulable, deux dortoirs, la cuisine, deux réfectoires, la biberonnerie et la salle de change, un bureau, un coin accueil et vestiaire, un espace rangement et lingerie, les sanitaires.



■ Les enfants accueillis

Inscriptions et renseignements sur place, rue Marius-Allard. Renseignements aussi au service petite enfance du CCAS : 04 90 18 46 97

De deux mois et demi à quatre ans en accueil régulier et occasionnel, puis jusqu'à six ans en accueil uniquement occasionnel. L'accueil régulier n'est pas uniquement à temps plein. Il peut s'agir d'un accueil à mi-temps, par exemple tous les matins du lundi au vendredi, ou deux jours pleins par semaine. L'essentiel est que les parents inscrivent leur enfant à l'avance pour constituer les plannings. L'accueil occasionnel se fera toujours dans la limite des places disponibles.

■ Premier anniversaire du Congé de paternité

Si l'on connaît bien le congé de maternité, on oublie peut-être que depuis le 1^{er} janvier 2002, le papa a droit lui aussi, à maximum onze jours calendaires de congé (samedi, dimanche et jours fériés compris), sans fractionnement, à prendre dans les 4 mois qui suivent la naissance de son enfant. Ces jours sont cumulables avec les trois jours dont bénéficiaient déjà les salariés. Pour mise en œuvre, démarches auprès de votre employeur et de votre Caisse d'Assurance maladie.

■ Crèche Jacques Irigoien

Le conseil municipal a décidé d'attribuer à la nouvelle structure le nom de Jacques Irigoien, Arlésien décédé en 1998. Connu dans le monde associatif, ancien président de l'Association des familles d'Arles, longtemps administrateur du CCAS, il a été à l'origine de la création d'une première structure associative de garde d'enfants dans le quartier du Trébon.



Ce qui change

- Les horaires sont élargis de 7 h 30 à 18 h 15
- La halte se transforme en structure multi-accueil (accueil régulier et accueil occasionnel).
- Les repas sont préparés sur place par une personne recrutée à cet effet, dans une cuisine agréée par la Direction des services vétérinaires.
- Comme tous les autres établissements d'accueil Petite enfance de la ville, la structure est rattachée au service Petite Enfance du CCAS, sous la responsabilité de Michèle Théret, coordinatrice.

■ CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2002

Parmi les délibérations

- Adhésion de la Commune d'Arles à l'Agence Technique Départementale créée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône (ATD 13) qui apportera aux collectivités adhérentes une assistance de nature technique, juridique ou financière sur leur demande.
- Logement : Prolongation d'un an du travail de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale sur le logement des familles gitanes de Barriol et Convention tripartite Vaucluse-Logement/Hôtel Mercure/Ville d'Arles.
- Octroi d'une garantie d'emprunt complémentaire pour la réhabilitation de 170 logements de la Genouillade par la Phocéenne d'Habitations.
- Séjour européen "Euro-arabesk" du 26 décembre 2002 au 6 janvier 2003 pour 40 jeunes en échange euro-méditerranéen entre Arles, Alger, Concordia (Italie), et Siliana (Tunisie) sur le thème « Découverte du patrimoine local, art et culture ».
- Gestion des Marais du Vigueirat confiée à L'Association des Amis des Marais du Vigueirat pour 2003-2004. Le principe retenu est celui d'une convention quadripartite entre l'Association, la ville d'Arles, le WWF et le Conservatoire du Littoral. Engagement prévisionnel de la ville :
pour 2003 : 20%
pour 2004 : 33%
- Le WWF, signataire de la convention a proposé d'être porteur d'un projet européen "Promesse" pour une gestion totalement écologique du site. Participation de la Ville d'Arles au projet : 1,6% du budget total.
- Approbation du projet d'extension du parking des Lices pour 62 places supplémentaires au niveau inférieur.
- Remerciements aux personnes et services engagés pour la protection contre les crues
- Opposition de principe au projet d'implantation d'un incinérateur sur le domaine public maritime de la zone industrielle de Fos.

Grâce au CEL...

Chaque écolier ou collégien arlésien peut avoir accès à des activités et bénéficier d'accompagnement pendant l'année scolaire ou pendant les vacances grâce au Contrat éducatif local (CEL) signé entre la mairie, le Conseil général et l'État.

Les petits Arlésiens peuvent s'initier au théâtre ou à l'escrime et à bien d'autres activités sportives et culturelles pendant la pause déjeuner. Ils sont accueillis à l'école avant ou après la classe. Ils ont accès à des centres de loisirs sans et avec hébergement : centres aérés et colonies de vacances. « C'est une politique éducative ambitieuse et équitable sur l'ensemble du territoire communal », résume Nora Makhoulouf, adjointe déléguée à l'enfance.

Pour réaliser ces ambitions, la ville a signé en juin 2000 pour une durée de trois ans un Contrat éducatif local (CEL) en partenariat avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône et l'État (et les ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation nationale et de la Culture). « Le CEL est l'outil qui rend possible notre politique éducative », souligne Nora Makhoulouf. Ce dispositif profite au total à 6 400 enfants de 6 à 16 ans, recensés sur l'ensemble de la commune.

Les jours de classe, 2 640 enfants bénéficient quotidiennement d'un accompagnement périscolaire réparti sur leur



temps libre à l'école (avant 8 h 30, de 12 h à 14 h et de 16 h 30 à 17 h 30). Ils sont encadrés par 70 intervenants. « Les actions périscolaires ont pour objectif d'éveiller l'enfant à toute activité autre que l'enseignement traditionnel. Mais les activités proposées s'intègrent systématiquement au projet d'école, renouvelé tous les trois ans. Et elles

répondent à une demande émise par les directeurs d'école et les enseignants », explique Nora Makhoulouf.

Pendant les vacances, les petits Arlésiens ont accès à des activités extrascolaires. Il existe sept centres aérés de proximité (Barriol, Griffeuille, Le Trébon, Mas-Thibert, Salin, Raphèle, Moulès) et un centre aéré de capacité générale (à Fontvieille). En outre, le nombre de places en colonies de vacances a augmenté de manière significative depuis 2001. « 200 places supplémentaires renforcent les rangs des départs en colonies de vacances et permettent, à présent, de satisfaire la totalité des demandes. »



« Les activités proposées s'intègrent systématiquement au projet d'école, elles répondent à une demande émise par les enseignants. »

Adille Chakri, 27 ans, breveté d'État et intervenant à l'école primaire Montplaisir :

« Depuis octobre 2002, j'essaie de leur faire toucher à toutes les disciplines sportives à travers différentes activités. Je m'occupe de groupes de 12 élèves les lundis (CM1) et vendredis (CM2) à la pause déjeuner de 12 h 30 à 13 h 30. À l'association Stade olympique arlésien, nous sommes trois éducatrices et nous nous répartissons toutes les écoles de la ville. L'objectif étant, parallèlement à l'enseignement traditionnel, de faire découvrir aux élèves des sports qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer ».

Sandro, 10 ans, élève à l'école primaire Monplaisir en classe de CM2 :

« Ça fait deux ans que je participe aux entraînements. L'année dernière, on m'a proposé de faire du sport à l'école entre 12 h et 14 h et j'ai dit oui. Avant, je ne connaissais pas du tout le basket, maintenant j'ai appris et j'aime bien. À l'ACA (Athlétic club arlésien), en dehors de l'école, je joue au football depuis cinq ans. Avec Adille, j'ai découvert d'autres sports ».

du 15 décembre 2002
au 15 janvier 2003

■ Naissances

Emma Pierron, Wassim Chakir, Benjamin Molnar, Nans Mozdzanowski, Joseph Severan, Manon Del Valle, Nora Hachoud, Adam Berri, Riyad Khaous, Carla Lazaro, Martin Antherieu, Mickaël Pierotti, Robin Monteleone, Charlotte Carriere, Laetitia Schroetter, Valentin Jajcaj, Léa Bergia, Renaud Serre, Makine Atmani, Lydia Martinez, Enzo Ravel, Clara Lémé, Assia El Yousefy, Paola Rondot, Matéo Chaumier, Pierre Sacco, Omayma Bouâyadi, Valentin Allard, Anthony Testino, Amine Tissaoui, Karim Azarm, Laura Boisset, Elisabeth Lamour, Bilel Bemouaden, David Ruiz, Lou Massequin, Angelo Soury, Rachida Chementel, Sirine Smâil, Tom Laufay, Bilal Azghar, Fiona Ketani, Justine Lefevre, Sarah Kharraz, Mathias Pepe, Lucas Mascarell, Malena Devrese

■ Mariages

Jean-Marie Giusti et Flavia Goujon, Khalid Khouali et Fatima El Messaoudi, Joël Morigny et Isabelle Soldevila, Bernard Jaillard et Catherine Balaguer, Alipio Da Silva Morais et Magali Thiry, Philippe Vignes et Kayako Kimura, Frédéric Deville et Pascale Neff, Djellal Khelil et Saliha Halaili, Paul Michine et Monique Abena, Amar Bouzaoui et Karima Ferrar, Olivier Girod et Frédérique Briand, John Grieve et Claire Alazarine, Mohamed Errahali et Fatna Boussem

■ Décès

Léonie Tougay née Pechinet (93 ans), Pietro Breவில்리오 (82 ans), Jean Claude Saget (64 ans), Lucie Pons née Mazert (78 ans), Pierre André Houillon (81 ans), Lidéa Chastel née Couttolenc (88 ans), Jean-Baptiste Chaouane (62 ans), Juliette Uga née Vallet (93 ans), Juliette Zaccaro née Duplissy (81 ans), Gabrielle Scotto Di Perrotolo née Bade (82 ans), Gustave Valat (78 ans), Jean-Marie Chabotier (64 ans), Antoine Lopez (50 ans), Dario Piras (56 ans), Pierre Lavandet (87 ans), Simon Fousson (67 ans), Raymond Torres (83 ans), Eléonore Lorenté née Soussouy (87 ans), Françoise Herrera (46 ans), Christian Rivera (51 ans), Elise Nier née Guillaume (89 ans), Jeanne Marguerite Lavanchy née Tereille (94 ans), Simone Martinelli née Peltot (86 ans), Khadija El Magassi née Zaouak (73 ans), Italo Lupi (83 ans), Meftah Benabid (78 ans), Bernard Beccari (53 ans), Ahmed Oualali (58 ans)

En raison des avis prononcés par la commission nationale Informatique et Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique

Mairie d'Arles

☎ standard : 04 90 49 36 36

Mairie annexe de Salin-de-Giraud :

☎ 04 42 86 82 12

Mairie annexe de Raphèle :

☎ 04 90 98 48 77

Mairie annexe du Sambuc :

☎ 04 90 97 20 44

Mairie annexe de Moulès :

☎ 04 90 98 44 18

Mairie annexe de Mas-Thibert :

☎ 04 90 98 70 25

Accueil cabinet du maire

Hôtel de ville, 2^e étage,

☎ 04 90 49 36 00

Accueil élus, Hôtel de ville, 1^{er} étage,

☎ 04 90 49 36 04

« Arles Ensemble » ☎ 04 90 49 36 12

« Arles Plurielle » ☎ 04 90 49 35 49

« Arles Passionné » ☎ 04 90 49 39 36

« Alliance arlésienne » ☎ 04 90 49 36 77

État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67

04 90 49 38 49

Affaires générales, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 38 92

Élections, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 36 53

Cimetières, cour des Podestats,

☎ 04 90 49 37 62

Urgences dimanches et fériés

☎ 06 18 44 35 82

Hydraulique, chem. pointe de Jouveau,

Pont de Crau, — ☎ 04 90 18 31 62 ou

04 90 18 32 92

Service Habitat, 5, rue Molière,

☎ 04 90 18 59 14

Cadastre, 5, rue du Cloître, cour,

☎ 04 90 49 36 34

Permis de construire,

5, rue du Cloître, cour, ☎ 04 90 49 36 33

Kiosque du net, place de la République,

☎ 04 90 49 37 75

CCAS, 2, rue Aristide Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Crèche collective Lou Pitchounet,

15, rue du Docteur-Fanton,

☎ 04 90 96 32 12

Crèche familiale, rue Aristide Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Structure multiaccueil

La Souris verte, rue Marius Allard,

☎ 04 90 93 68 51

Halte-gardiennes

La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80

Van-Gogh, place Felix-Ray,

☎ 04 90 49 70 29

Gribouille, 10 rue du docteur Schweitzer,

☎ 04 90 96 35 50

Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau

(Mas-Thibert), ☎ 04 90 98 73 32

Rappel aux parents : les haltes-gardiennes ne sont pas habilitées à servir des repas aux enfants

Centres sociaux

Christian-Chèze, place Maurice Thorez,

☎ 04 90 49 38 21

Le Mas Clairanne rue MariusAllard,

☎ 04 90 96 53 61

Centre socio-culturel Les Tuiles bleues,

rue du Château d'eau (Mas-Thibert), ☎

04 90 98 73 32

Antennes mairie

Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie, ☎

04 90 96 22 61

Pont-de-Crau, rue Auguste Broussonet, ☎

04 90 49 63 89

Griffeuille, 10 rue Jean Cocteau ☎

04 90 96 85 25

Maisons de quartier

Griffeuille, place V. Aurioi, ☎

04 90 18 95 03

Trinquetaille - ☎ 04 90 96 22 61

Accompagnement scolaire

ATP- Ville d'Arles, 7, bd Salvador Allende,

☎ 04 90 18 96 34

Antenne universitaire

espace Van Gogh et ancien archevêché ☎

04 90 49 37 53

Médiathèque, espace Van Gogh ☎

04 90 49 39 39

Archives communales,

espace Van Gogh — ☎ 04 90 49 38 74

URGENCE : 115

Aidez les personnes en difficulté

Lien direct avec les structures locales

Accueil de jour les Jacinthes

2 quater, rue Romain Rolland

☎ 04 90 93 53 45

lundi au vendredi 9h à 12h

Accueil de nuit Station Lamartine

(Ancienne Usine à Eau)

☎ 04 90 96 77 28

15 novembre au 15 mars

à partir de 17h30

Service des sports, rue F. de Lesseps,

☎ 04 90 49 36 85,

Complexe sportif Fernand Fournier,

av. Joseph Imbert — ☎ 04 90 49 37 43

Stade des Cités, rue Pierre Sémard, ☎

04 90 96 16 37

Stade Mailhan, rue Jean Charcot, ☎

04 90 96 25 41

Stade et gymnase Van Gogh,

rue de la Tour des Jonquets, ☎

04 90 96 50 86

Stade et gymnase Véronique Angelin,

rue Vincent Scotto — ☎ 04 90 93 79 05

Stade et gymnase Robert Morel,

rue Robert-Martin — ☎ 04 90 96 68 69

Stade et gymnase Louis-Brun,

av. Louis Vissac — ☎ 04 90 93 40 15

Stade et gymnase Robert Mauget,

rue du dr Schweitzer — ☎ 04 90 96 23 99

Palais des sports J.-F. Lamour,

av. de Stalingrad — ☎ 04 90 93 76 24

Salles Saint-Pierre, rue des Capucins,

☎ 04 90 96 00 61

Piscine Guy-Berthier, av. de Stalingrad,

☎ 04 90 96 06 85

Piscine Philippe Rouget, rue de Pskov,

☎ 04 90 96 69 39

Piscine Marius Cabassud,

av. Joseph Imbert, — ☎ 04 90 49 37 65

CIO (centre d'information et

d'orientation)

2, rue Léon Blum — ☎ 04 90 96 13 62

Centre de formation des apprentis

rue Lucien Guintoli — ☎ 04 90 49 36 81

École municipale de musique

place de la Croisière — ☎ 04 90 93 08 47

ou 04 90 49 36 56

Maison de la Vie associative

2, bd des Lices — ☎ 04 90 93 53 75

Office de tourisme

Esplanade Charles De Gaulle ☎

04 90 18 41 20

Centre d'Information

Droits des Femmes et des Familles

☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

Point écoute : 04 90 93 46 50

Autres services publics

Sous-préfecture, ☎ 04 90 18 36 00

Centre de secours principal d'Arles

(pompiers) (administration) 04 90 93 62 95

le 18 (Service départemental

d'interventions et de secours)

Gendarmerie nationale, ☎ 04 90 52 50 60

Commissariat de Police, ☎

04 90 18 45 00

Centre hospitalier Joseph Imbert,

☎ 04 90 49 29 29

Urgences, ☎ 04 90 49 29 22

SMUR, ☎ 04 90 49 29 99

Clinique Jeanne d'Arc, ☎ 04 90 99 32 32

Urgences, ☎ 04 90 99 32 33

Clinique Jean Paoli, ☎ 04 90 99 34 00

Urgences, ☎ 04 90 99 34 01

CPAM ☎ 0820 01 3000

CAF ☎ 0821 01 9913

Service social ☎ 04 90 99 34 01

Médecine du travail, ☎ 04 90 96 70 36

La Poste, ☎ 04 90 18 41 10

France Télécom, ☎ 04 42 37 30 14

CCI Pays d'Arles, ☎ 04 90 99 08 08

Aéroport Marseille-Provence,

☎ 04 42 89 09 74

Aéroport Nîmes-Arles-Camargue,

☎ 04 66 70 49 49

Boutique des transports,

☎ 04 90 96 36 25 ou 0 810 00 08 16

Taxis arlésiens,

☎ 04 90 96 90 03

Taxi salinier, ☎ 04 42 86 83 89

SNCF, ☎ 08 36 35 35 35

DDE, ☎ 04 90 93 68 74

EDF,

☎ 04 90 95 15 43 ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 333 184

GDF,

☎ 04 90 89 39 00 ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 893 900

Société des eaux d'Arles (SEA)

☎ 04 90 49 60 09

- dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37

- dépannage assainissement ☎

04 90 96 06 73

Chambre de métiers :

- Marseille ☎ 04 91 32 24 24,

- Arles ☎ 04 90 96 16 83

ANPE, ☎ 04 90 18 43 00

Assedic, ☎ 0811 01 01 13

Maison du droit, ☎ 04 90 52 20 61

Tribunal d'instance, ☎ 04 90 52 21 30

Tribunal de commerce,

☎ 04 90 52 20 30

Grefe du Tribunal de commerce,

☎ 04 90 96 57 80

Conseil des prud'hommes

☎ 04 90 52 08 70

Centre des impôts, ☎ 04 90 99 48 00

Recette des finances, ☎ 04 90 18 80 80

GRAFFE



Tags, graffs et autres graffiti prolifèrent sur les murs d'Arles : près de la moitié du patrimoine public est touché. Et le coût pèse de plus en plus lourd sur la collectivité.

Petit lexique

- **Graffiti** vient de l'italien graffito, qui signifie "égratigner". Il s'agit de dessins ou inscriptions griffonnées sur différents supports non officiels (murs, portes, ...).
- **Tag** est un mot anglais qui signifie "insigne" ou "étiquette". C'est une signature, d'un traçage rapide, à la différence du **graff**, d'un genre plus élaboré, en couleurs, relevant de la fresque.

La chasse au rhinocéros est ouverte !

Difficile d'échapper au rhinocéros à Arles. Un des tags le plus répandus dans la ville. Il est représenté dans toutes les tailles et sur les murs de tous les quartiers il laisse son empreinte...



environ 45 % du patrimoine public est touché (bâtiments communaux, monuments classés, mobilier urbain).

Vandalisme gratuit ou art urbain ? Le débat a démarré avec ce phénomène de société, apparu en France dans les années 80. Quelle que soit la réponse, une chose est certaine pourtant : les tags en milieu urbain coûtent très cher aux finances de la ville ! Les chiffres sont considérables : environ 45 % du patrimoine public est touché (bâtiments communaux, monuments classés, mobilier urbain). Le coût pour la collectivité s'est élevé à 32 000 euros en 2002, sans compter la main d'œuvre.

Pour Nicolas Koukas, adjoint au maire délégué à la propreté, « il s'agit de concilier prévention et répression » pour limiter au maximum les dégâts sur les façades de la ville. Force est de constater pourtant qu'il n'existe pas de produit-miracle. En juin dernier, la ville a acquis un matériel d'hydro-gommage. Cette technique, qui consiste à projeter un mélange d'eau et de calcaire à basse pression, permet de « gommer » les traces sans altérer le revêtement. Mais les surfaces à traiter sont trop importantes. Il faut donc faire appel à des entreprises privées qui utilisent aussi d'autres procédés. Et leur prestation revient à plus de 550 euros la journée...

Dans certains cas, la solution la plus raisonnable consiste à repeindre purement et simplement. Là encore, les coûts sont élevés (1 200 euros pour les murs de la salle des fêtes par exemple). « Parfois, dès le lendemain d'une intervention de nettoyage, de nouveaux graffitis fleurissent sur ces mêmes murs, comme une provocation », se désole Jacky Bataille, responsable du service du nettoyage de la ville.

Quant aux immeubles privés, les propriétaires sont responsables de l'entretien des façades. La réglementation permettrait même au maire d'obliger les victimes de tags à ravalier leur façade ! Mais à Arles, la municipalité a choisi de chercher des accords sous forme de contrats avec les propriétaires. Pour une somme forfaitaire de 76 euros, la mairie leur assure le nettoyage des tags pendant un an, pour une surface murale de 45 m². Une trentaine de propriétaires en centre-ville ont manifesté leur intérêt pour cette formule.

Autre solution : le nettoyage ponctuel facturé 8 euros le m², auxquels il convient d'ajouter les frais de déplacement. Toutefois, quand les inscriptions présentent un caractère injurieux, raciste, politique ou d'incitation à la haine, les services municipaux interviennent systématiquement, que ce soit sur des bâtiments publics ou privés.

Renseignements sur ces contrats à « Allô Propreté » au 04 90 49 39 40.

LES GRAFFIS



Que dit la loi ?

« Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 € lorsqu'il n'en a résulté qu'un dommage léger. »

Article 322-1 du Code pénal

(Si le dommage n'est pas « léger », le tagueur risque une amende entre 30 000 et 75 000 euros, et entre deux et cinq ans de prison...)

L'avis d'un hôtelier arlésien

« Il faut combattre avec les armes dont on dispose : les bombes anti-graffiti sont assez peu coûteuses et relativement efficaces. Ces dissolvants fonctionnent sur de nombreux supports. Toutefois l'efficacité de la lutte repose essentiellement sur la rapidité de l'intervention. Il faut retirer les tags tout de suite, tôt le matin, avant qu'ils aient pu être vus. En effet, l'objectif du tagueur c'est d'être lu par le plus grand monde, le plus longtemps possible : en retirant immédiatement l'inscription, on décourage ce type de pratique. Le dernier tag sur la façade de l'hôtel remonte à la mi-novembre, ce matin-là on s'est aperçu que pendant la nuit tout le centre ville avait été touché, c'était impressionnant ! C'est vrai que les graffiti sur les murs de notre patrimoine immobilier ne renvoient pas une bonne image de la ville, au même titre que les rues qui seraient sales. Le maintien de la propreté repose sur la responsabilité de chacun et un peu de bonne volonté. »

JE TAGUE DONC JE SUIS

L'origine du graffiti remonte à la préhistoire : depuis toujours, l'homme a cherché à laisser une trace de son passage... La vogue actuelle des tags, qui n'épargne aujourd'hui aucune cité, est apparue à New York dans les années 1970 en se présentant comme un mode d'expression de la jeunesse urbaine. Qui sont les tagueurs ? Différentes études montrent que ce sont presque exclusivement des garçons, âgés de 12 à 25 ans. Leur graphisme et leur sens obéissent à des codes propres. Que disent ceux qui sont en contact avec les jeunes et les adolescents ?

Par cette pratique, l'adolescent cherche à marquer son territoire, à affirmer son identité, sa personnalité en s'opposant au monde extérieur, à l'autorité, aux adultes.

Toutefois, on peut faire la différence entre des fresques murales qui servent de décor à des lieux sinistres et des déprédations imbéciles qui souillent des bâtiments historiques. Il est même parfois possible d'exercer son talent de graffeur dans les limites de la loi (voir encadré ci-contre). Certains deviennent même des artistes reconnus et exposés en galeries...

Des peintures murales pour décorer le Trébon

« J'ai fait un rêve, j'imagine le décor », c'est l'intitulé du concours d'illustrations organisé par le centre social Mas-Clairanne. Chacun peut proposer sa vision, son rêve et son imagination. Les projets retenus seront reproduits à compter du mois d'avril, sous forme de trois peintures murales sur les murs extérieurs du gymnase Véronique-Angelin et d'une mosaïque, place Jean-Bouin.

Au centre social, avec ce projet, les animateurs estiment que les habitants du quartier vont se retrouver autour d'une réalisation qui vise à l'amélioration du cadre de vie. Un moyen d'action contre différentes incivilités...

Exposition « Concours Fresques » au centre social Mas Clairanne du 14 au 28 mars.



Ce sujet vous intéresse ? Donnez-nous votre avis

Arles Informations municipales
16, bd Clemenceau 13200 Arles - 04 90 49 37 90
magazine@ville-arles.fr

Circulation : Pont-de-Crau consulté

Une enquête permet aux habitants de Pont-de-Crau de donner leur opinion sur une question polémique : la circulation de la rue principale de leur quartier.



L'heure des sorties d'école est difficile sur cette voie où circulent plus de 3.500 véhicules par jour

L'avis des riverains



Gilbert Mazaudier,
Directeur de l'école primaire

« La solution actuelle est la bonne solution car seule la sécurité des enfants prévaut. En quelque sorte la sécurité collective doit primer, ici, sur les intérêts particuliers ».

Autrefois à double sens de circulation, la rue Coste-Basse* a été mise à sens unique depuis 1999 pour des impératifs de sécurité routière... mais cette décision a fait des mécontents. Cet axe concentre en effet commerces, écoles et équipements sportifs du quartier le plus étendu d'Arles. Depuis, discussions et polémiques opposent les partisans de la situation actuelle et ceux du retour à la situation antérieure. D'un côté, les habitants qui privilégient la sécurité aux abords des établissements scolaires (et donc un sens unique). De l'autre, ceux qui souhaitent un accès facile aux commerces et au stade Beauchamp (double sens).

Les élus, et notamment Paul Brousses, délégué de Pont-de-Crau, ont écouté les

uns et les autres. Et ils ont lancé une consultation pour connaître l'avis général : depuis décembre, les habitants du quartier sont invités à remplir un questionnaire pour donner leur opinion.

Sur ce questionnaire largement distribué dans le quartier, les citoyens concernés ont à choisir entre trois propositions, exposées avec l'ensemble des avantages et des inconvénients de chacune d'elle. Double sens ? Sens unique vers le nord ? Ou vers le sud ? D'ores et déjà, la municipalité attend les retours de courrier et se prépare à trancher définitivement sur cette question de sens de circulation... et rétablir ainsi la sérénité à Pont-de-Crau.

*La rue Coste-Basse débute sur la voie de liaison Arles-Raphèle (RN453) et aboutit sur la route de Fontvieille (VC 42).

L'avis des riverains



Isabelle Gay,
Pharmacienne, rue des Commerçants

« Dans les trois possibilités émises par la municipalité, la proposition des riverains n'apparaît pas à savoir la mise en double sens du tronçon de route qui part de la rue des commerçants à la route d'Arles ».

L'avis des riverains

Roger Chastel,
Riverain de la rue Coste-Basse

« Il ne faut surtout pas rétablir le double sens devant l'école car les automobilistes roulent à vive allure sans se soucier de la sécurité des enfants ».



Paul Brousses,
adjoint délégué au quartier de Pont-de-Crau

Circulation ou civisme ?

« Quelle que soit la décision prise par la municipalité, il y aura des insatisfaits car il existe des irréductibles. Dans la mesure où nous avons été interpellés par ceux qui souhaitent voir un changement, il était important d'écouter ce que les gens avaient à dire, d'où cette idée de concertation. Chacune des propositions émises sur le document a ses partisans et ses adversaires, ses avantages et ses inconvénients. Cependant, le statu quo ou le changement sera décidé en fonction des résultats d'enquête. Le taux de réponses sera significatif de l'intérêt que portent les personnes concernées à ce problème. A mon avis, il faut distinguer deux choses : le sens de circulation et la manque de civilité des personnes au volant qui atteint des paroxysmes à l'heure de la sortie des écoles. Le mot d'ordre lancé aujourd'hui, quelle que soit la solution adoptée, est qu'il faut que les automobilistes prennent conscience qu'ils sont en ville avec des règles et un code de la route à respecter ».



Robert Rocchi,
président du comité d'intérêt de quartier

Démocratie et débat

« Lors de l'instauration, en 1999, du sens unique, les services municipaux ont tranché sans tenir compte de la proposition pragmatique émise par le CIQ à savoir une mise à l'épreuve des diverses possibilités. A l'époque, nous n'avions pas été entendu. Aujourd'hui, avec cette nouvelle concertation, nous renouvelons notre proposition et la mise à l'épreuve des trois possibilités. Dans cette affaire, il est très difficile d'avoir une position de porte-parole puisqu'il existe un aspect sécuritaire, un problème d'accessibilité et un souci d'intérêt. La décision doit donc être démocratique pour ne pas réitérer l'erreur de 1999. Cependant, cette actuelle problématique s'inscrit au cœur d'une réflexion plus large, celle de la circulation sur l'ensemble du quartier et la nécessité de créer une véritable voie de contournement pour évacuer au maximum le flux de véhicules et éviter, ainsi, l'engorgement de la RN 453 aux heures de pointe. »



Christian Mourisard, adjoint au maire

Priorité à la sécurité des enfants

« En 1999, la décision du sens unique a été prise avec une seule priorité en tête : la sécurité des enfants. Nous avons privilégié les enfants plutôt que l'automobile. Cette décision a été prise en accord avec les services techniques de la mairie et en concertation avec les conseils d'école. Je reste persuadé que c'est la moins mauvaise des solutions quand on se souvient de la situation anarchique et dangereuse du passé : les cars ne pouvaient même pas approcher de l'école. »



Georges Samazan,
propriétaire du Café de la Source,
place du Cabaret-Neuf

« Pour nous le double sens est idéal car il nous permet de reprendre directement la route d'Arles et de désencombrer la circulation du rond point de la sortie Est de Pont-de-Crau ».

Le collège de la discorde

Tout le monde est d'accord : un nouveau collège F. Mistral doit être construit – mais pas n'importe où – Le site choisi par la majorité municipale se situe avenue Talabot, place Lamartine (12 375 m² + 484 m² de parvis). Nous sommes de plus en plus nombreux à réagir contre cette décision. Déjà tous les élus de l'opposition bien évidemment. Mais aussi, trouble dans les rangs de la majorité : « *Ne fermons-nous pas la seule ouverture de la ville sur le Rhône* » dit M. Masson adjoint au maire. « *Nous allons devoir prendre une emprise considérable sur ce qui est actuellement un lieu de respiration* » M^{me} Levraud adjointe au maire (les deux déclarations lors du conseil municipal du 20.12.2002).

Pourquoi notre opposition ?

- 180 000 à 200 000 touristes arrivent chaque année par cars, place Lamartine.
- 60 000 visiteurs débarquent à l'accueil fluvial.

Tout ceci est nécessaire à la valorisation des commerces de cette partie de la ville. Qu'en pensent nos commerçants ? Et les boulistes ? Et les forains ? Et la banque alimentaire ? Et les restos du cœur ? Et l'accueil de nuit ? Que vont devenir ces structures, Ô combien importantes, pour cette population trop souvent oubliée ?

- La place Lamartine est l'un des points noirs de la ville par le nombre d'accidents. Merci, d'ajouter en ces lieux la présence de 600 élèves très souvent accompagnés par les parents. Quelle panique prévisible à l'heure des entrées et sorties du collège !

- La facture doit s'élever à environ 12 000 000 € HT dont 1 300 000 € HT pour la démolition de l'usine à eau. (Ne pensez-vous pas que cette somme serait plus utile ailleurs ?).

Où installer ce collège ?

Pont de Crau semble offrir de belles potentialités, d'autant plus que cette structure est réclamée par la population de ce quartier. Ainsi, les élèves venant du nord du Pays d'Arles n'auraient plus à venir en ville. D'autres espaces aussi pourraient être utilisés comme les ateliers SNCF par exemple ...

Arlésiens, n'acceptons pas cette implantation. Déjà de nombreuses associations nous ont rejointes. N'oublions pas que nous avons, que vous avez droit à la parole : ce sont nos impôts qui financent.

Jean-Yves COULAU
et l'opposition municipale

La prison en question

En septembre dernier, la section d'Arles de la Ligue des droits de l'homme (LDH) organisait des journées de réflexion sur le thème « Peine de mort et enfermement ». Extraits des actes qui viennent d'être publiés.

De la peine de mort à la longue peine

(conférence-débat du vendredi 20 septembre)

(...) Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (...) dénonce l'aspect « mécanique » de l'allongement de l'échelle des peines après l'abolition de la peine de mort en France (1981) et la banalisation de ce que l'on appelle aujourd'hui les longues

peines, avec période de sûreté allant jusqu'à 20, 25 voire 30 années de réclusion.

Par leur aspect destructif, ces peines ne peuvent répondre aux missions qui doivent être celles d'une justice cohérente (réparation, reconstruction, réinsertion). Ces sanctions extrêmes poussent au contraire à la rupture et privent l'individu de l'essentiel, l'espoir. (...)

La question de la vengeance est évoquée et la réponse est claire: en aucune façon la justice, outil de l'État de droit, ne doit se laisser entraîner vers les mouvements plus ou moins passionnés d'une « opinion publique », elle-même tellement façonnée par des médias rarement à la hauteur de l'éthique qui convient. Une justice indépendante et respon-

sable doit au contraire prendre le recul nécessaire, la bonne distance avec le justiciable. Mieux, elle doit produire une action pédagogique sur la société et notamment refuser cette fonction d'expiation du condamné. On sait bien que la douleur infligée au coupable n'est pas nécessaire à l'idée de réparation. La salle s'anime. Un ex-détenu longue peine livre son sentiment sur la prison mouvoir. Les questions fusent: pourquoi l'inertie des politiques pénitentiaires des gouvernements précédents? Pourquoi l'inégalité des classes sociales devant l'enfermement? Pourquoi l'impunité de la grande délinquance financière qui n'entraîne que très rarement la prison?

Toutes ces interrogations, nous allons les aborder durant la semaine. Pour finir, un rappel sommaire sur la question de la peine de mort dans le monde: 83 pays pratiquent encore cet acte barbare, dont certains s'affichent pourtant comme figure de proue du modèle démocratique... Un tour d'horizon sur l'évolution des justices européennes; on apprend par exemple que l'Espagne, en 2001, a supprimé définitivement l'emprisonnement des mineurs alors que la France en a incarcéré 4 000 la même année.



À quoi sert la prison ? Les alternatives

(Conférence-débat du samedi 28 septembre 2002)

Nicolas Frize, responsable de la commission prison à la LDH (il a participé aux travaux parlementaires) pose la nouvelle donne: la volonté affichée du nouveau gouvernement en matière de libertés publiques, plombe le débat de cet après-midi, le vide de son sens. (...)

Les alternatives existent; elles ont été peu explorées par les pouvoirs précédents: travaux d'intérêt général, surveillance électronique, privation de droits (suppression des droits civiques, du permis de conduire etc.), sursis, jours-amende, interdiction bancaire, injonction de soins médicaux, placement en milieu ouvert, mesures éducatives, etc.

Hélas, l'esprit des peines alternatives est détourné de son sens. Les tribunaux infligent une peine principale, plus une alternative. Du coup, elles ne sont plus considérées comme des peines de substitution. Rappelons que 50 % des détenus sont en prison pour moins d'un an. Si l'on

ajoute l'aberration de la prison préventive, la politique frileuse des remises de peine, le gel des libertés conditionnelles, on se rend compte que plus de la moitié de la population carcérale peut être évitée. Cela ne cadre pas avec le projet de construire 13 000 places de plus en France au moment où d'autres pays européens réduisent l'incarcération.

Nicolas Frize en vient à ce qui nous paraît être le nœud du dilemme justice – enfermement: le sens de la peine. Tous les observateurs, penseurs, philosophes s'y sont confrontés: La punition comme rappel de la loi? Comme rempart de la société? Comme devoir moral qui doit être juste et à la mesure de l'exigence que l'homme porte en lui? Ou bien comme moyen de défendre les intérêts particuliers et les rapports de force sociaux des pouvoirs en place? Les approches sont multiples mais il est une constante: on parle de la prison et si peu de la peine.

Pourtant la légitimité de cette peine dépend de la manière dont le sanctionné la perçoit, comment il en devient l'acteur et partant, retrouve la capacité de vouloir son destin. La peine ne peut être « fructueuse » que si elle est investie par le condamné lui-même, s'il se l'approprie et la reconnaît comme juste. « Je veux assumer ma peine, pas la subir », dit un détenu.

La LDH vient de publier les actes du colloque que le public peut se procurer contre une participation aux frais de 2 € dans les librairies de la ville ou à Musique Arles (rue Réattu). On peut aussi les commander directement au siège de la LDH (ajouter 1 € de port) :
Maison de la vie associative
BP67 Boulevard des Lices 13200 Arles
Par ailleurs, à la même adresse, la section LDH d'Arles tient sa réunion mensuelle tous les premiers mercredis de chaque mois à 18 h.

A la rencontre d'un artiste singulier

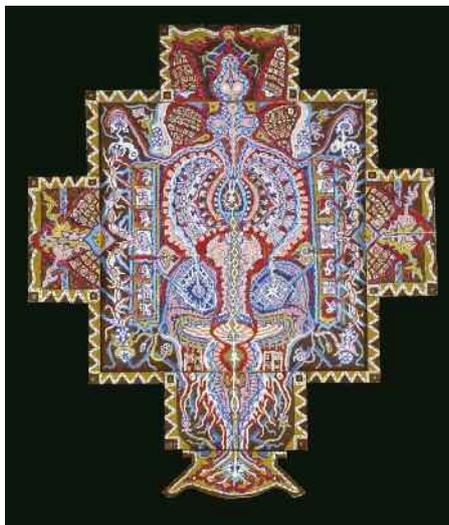
«*J'ai rentré dans le tunnel pour trouver la lumière*» : c'est le titre de l'exposition de peintures, sculptures et dessins de Raymond Reynaud, fondateur du mouvement d'Art singulier, à l'Espace Van Gogh et à la Médiathèque, du 27 janvier au 27 février.

A Sénas, seul dans son coin, Raymond Reynaud a peint, sans se préoccuper des codes imposés, des modes passagères, des courants réducteurs ni des canons autorisés de la beauté plastique. Pas à pas, il a su avancer dans son monde intérieur et le traduire en œuvres, avec un style et une technique qui n'appartiennent qu'à lui.

A 82 ans, cet ancien peintre en bâtiment a su trouver une place unique dans la mouvance de l'art brut. Pendant 15 ans il a

animé un atelier atypique, basé sur la découverte de l'imaginaire de chaque participant et a été ainsi l'initiateur du mouvement d'art singulier.

Qui sont ces artistes singuliers ? Ils peignent, sculptent, brodent, pétrissent l'argile, polissent le bois, recyclent les matériaux les plus improbables... Animés par le besoin de s'exprimer, ils n'appartiennent à aucune école, ne cherchent pas la gloire. L'art singulier est à l'opposé de l'art contemporain et de l'art conceptuel, c'est de l'art spontané, viscéral. En 1997, dans le cadre de Courants d'Arts, une exposition collective consacrée à l'art singulier présentait à la médiathèque le travail de Raymond Reynaud. Le service de l'action culturelle de la ville souhaitait depuis réinviter cet artiste et faire découvrir aux arlésiens son univers hors-normes, baroque, surchargé, mystique...



«*La Diva chanta dans l'Opéra* », gouache huilée sur contreplaqué, 1990.

Pendant tout le mois, une sélection de dessins à l'encre de chine sera présentée à l'artothèque, tandis que l'on pourra découvrir plus d'une cinquantaine de peintures et sculptures de Raymond Reynaud dans la grande salle d'exposition. «*Certains tableaux, dans lesquels est mis à jour une sorte de psychédélisme tremblé, organique, réinventent de façon inédite, sauvage, l'esprit mystique des mandalas de l'Inde, ces images conçues à l'origine comme supports à la méditation. Elles nous renvoient à nous-mêmes, à cet esprit perdu de l'enfance où tous les possibles étaient permis, toutes les voies ouvertes, toutes les vies offertes* » nous confie Gérard Nicollet, commissaire de l'exposition.

Quant à ses sculptures, réalisées à l'aide de rebuts et d'objets ramassés aux bordilles (les bords de la Durance), elles ressemblent à des monstres longilignes.

Foisonnante et exubérante, l'œuvre de Raymond Reynaud ne laisse pas indifférent, ses gouaches huilées sur contreplaqué nous racontent une histoire, dans des formats gigantesques parfois, tel le Don Quichotte (6 mètres de large et plus de 3 mètres de haut) pièce « majeure » de l'exposition à venir découvrir absolument...

Exposition ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h (entrée libre).

■ Succès pour le sarcophage qui se marre !

21205 : c'est le nombre de personnes qui ont visité l'expo «*La mort n'est pas une fin* », présentée au Musée de l'Arles antique du 28 septembre au 5 janvier dernier.

Plus de 1500 élèves sont venus de tout le département mais aussi au-delà, de France (Lille, Versailles...) et d'ailleurs (Allemagne, Suisse, Italie...) découvrir quelles étaient les pratiques funéraires en Egypte au temps des pharaons grecs.

«*Une très bonne expo. Merci pour le sarcophage qui se marre, ça fait du bien de voir des morts heureux !* » notait un visiteur sur le livre d'or...



■ Brèves

■ Participation au Festival Off photos 2003

Les photographes professionnels, amateurs, les collectifs, écoles, structures de diffusion sont invités à proposer leurs travaux pour les projections Off des Rencontres photos de juillet 2003. Un lauréat choisi parmi les dossiers sélectionnés recevra le prix du Jury, soit une bourse de 1525 Euros. Date limite de dépôt des candidatures : 15 février 2003 Contact : Voies Off 26 ter, rue Raspail 13200 Arles

■ Du ping-pong à Salin

Depuis le mois dernier des cours de ping-pong ont lieu tous les vendredis de 16h30 à 18h et samedis de 14h à 17h30 au gymnase de Salin-de-Giraud.

Stéphanie Mariage, championne paralympique est à l'origine de cette initiative. Cette activité, sous l'égide du Club de tennis de table d'Arles, a pu être mise en place grâce au concours du service des sports et de la mairie annexe.

■ Les saliniers apprennent le grec

Depuis la fin 2002 des cours de grec ont été mis en place à Salin-de-Giraud, et cet enseignement suscite un engouement sans pareil, si bien qu'il n'y aurait pas assez de places dans les cours !

C'est dans le cadre du Contrat Educatif Local, que les tout-petits, dès la maternelle, peuvent s'initier à la langue hellénique moderne grâce à une méthode dialoguée, sous forme de jeux, chansons...

Cet enseignement a lieu tous les vendredis, en dehors des heures de classe, pour les élèves de maternelle et primaire.

De plus, grâce à l'Union franco-hellénique et par l'intermédiaire du consulat général de Grèce à Marseille, des cours sont également proposés aux adultes le vendredi de 18h30 à 19h30 et le samedi matin.

L'importance de la communauté d'origine grecque à Salin-de-Giraud explique le succès de cette initiative, d'autant que le projet de créer un jumelage avec une île du Dodécanèse semble en voie de se concrétiser prochainement, à suivre donc...

Les César



Sous les pavés, l'Histoire

On se souvient que dans les années 80, le maire de l'époque, Jean-Pierre Camoin, avait voulu favoriser le ravalement des façades du centre ancien. Pour ce faire, la ville avait pris en charge une part de la facture, l'autre étant à la charge du propriétaire de l'immeuble. Ce système d'incitation par subvention, pour autant qu'il soit efficace, n'est pas nouveau.

En témoigne une délibération du conseil consulaire de 1484. En ce temps-là, Arles manque cruellement de caladiers. Deux compagnons de passage en nos murs sont invités par le conseil de ville à œuvrer sur place moyennant un gage de 15 florins pour une durée d'un an. Leur mission : calader le devant des maisons.

L'intention du conseil est louable mais se heurte à un problème. Les propriétaires qui feront appel aux caladiers devront payer leur travail et fournir en sus la terre et les pavés. Autant dire que les Arlésiens ne se précipitent pas pour faire embellir leurs demeures. Alors, le 17 mars 1509, le conseil décide de prendre à sa charge un tiers des dépenses. Le succès est immédiat et nos caladiers s'activent. Ce n'est que le début d'un engouement pour les

pavés qui durera plusieurs années. Devant l'importance de la demande, un paveur du nom d'Étienne Gaichon s'installera à demeure. Selon le narrateur, le sommet de l'art de la calade fut atteint en 1616 lorsque le conseil décida de refaire le pavement du plan de la Cour.

On ne recula pas devant la dépense en faisant venir sur place les meilleurs caladiers niçois, qui vont accomplir un travail des plus remarquables. Associant briques aux formes multiples et pierres de diverses couleurs, ils composent une mosaïque qui de mémoire d'Arlésien fut une des plus belles parures de notre centre-ville. Pourtant, les caladiers niçois ne firent pas école. Le temps passant par-là détériora l'ouvrage. La mode du moment et peut-être le manque d'argent ne permirent pas la restauration de ce chef d'œuvre. Nos rustiques calades reprirent le dessus.

Une coupe dans ce mille-feuilles qu'est notre ville montrerait clairement ses modes, ses goûts, ses ambitions, ses progrès et ses régressions. La seule chose qui semble de tous les temps c'est la méthode employée par nos dirigeants pour faire converger l'intérêt privé et celui de la communauté : la bonne grosse vieille carotte.

Le musée Réattu à l'honneur

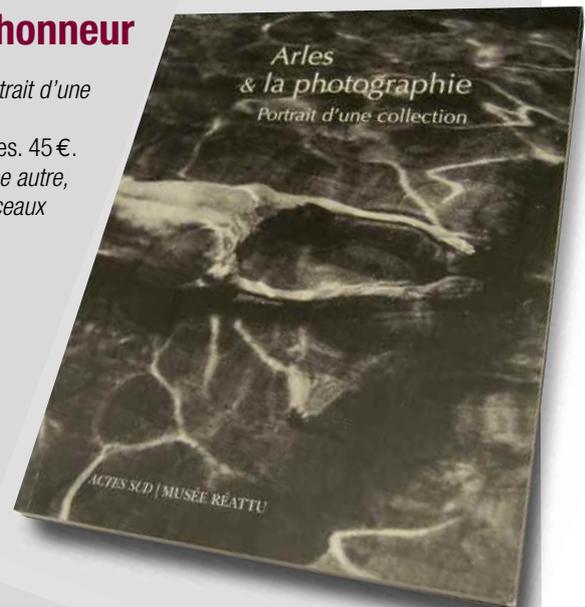
Le catalogue « Arles & la photographie : portrait d'une collection » est publié chez Actes Sud
Format : 28 x 22 cm, 352 pages, 330 images. 45 €.
« cette collection, qui ne ressemble à aucune autre, forme à plus d'un titre l'un des grands morceaux du patrimoine d'Arles ». Michèle Moutashar, Conservateur en chef du Musée Réattu.

Le fonds photos du Réattu s'expose à Saint-Paul-de-Vence

Pour la première fois, la collection photographique de la ville est exposée à l'extérieur d'Arles... et pour la première fois de son histoire, la prestigieuse fondation Maeght expose de la Photographie.
Fondation Maeght du 1^{er} février au 30 mars 2003
Renseignements au 04 93 32 81 63

Nouvelles acquisitions du Musée Réattu

Les œuvres des artistes suivants entrent au Musée : Michel Houssin (dessin), Brigitte Garcia (œuvre cire, verre et métal), Alexey Titarenko (photographies), Valérie Montorsi (photographies), Bruno Cattani (photographies), Christine Crozat (dessins), Jean-George Massart (sculpture).



Marais du Vigueirat

Une Camargue naturelle mais accessible

Guidées par un naturaliste, en calèche ou sur parcours aménagé, les visites des Marais du Vigueirat conjuguent protection de l'environnement et ouverture au public.

La Camargue se mérite. Elle ne se livre pas au premier venu. D'ailleurs, bien des espaces naturels du delta sont interdits au public ou simplement inaccessibles. Heureusement, les Marais du Vigueirat proposent de découvrir une Camargue naturelle, celle des oiseaux et des sangliers, dans des conditions idéales pour la comprendre et l'aimer.

« L'idée est de montrer aux visiteurs une Camargue qu'ils ne pourraient pas connaître seuls », résume Jean-Laurent Lucchesi, directeur du site. À Mas-Thibert, le Conservatoire du Littoral (l'organisme d'État chargé de la protection des rivages de France) a acquis près de 1 000 hectares de marais. Désormais protégé, ce vaste domaine est d'une extraordinaire richesse naturelle avec 405 plantes différentes et 279 espèces d'oiseaux ! L'association qui gère le lieu a imaginé trois types de visites différentes pour permettre à tous les publics de trouver leur bonheur camarguais. En plus, les sentiers sont tranquilles en hiver : les touristes sont rares et les moustiques absents. C'est la bonne saison pour les Arlésiens...

La première visite a été conçue comme un parcours aménagé d'abord pour les enfants à partir de cinq ou six ans (mais les adultes s'y régalaient aussi). C'est le Sentier des Cabanes : les visiteurs marchent sur une allée de lattes de bois sur pilotis et traversent ainsi marais et roubines à pied sec et en toute sécurité. Sur le parcours, des animations simples aident à reconnaître les cris d'oiseaux, les différentes espèces de libellules, etc. Ici, pas de panneaux avec des textes décourageants : « la pédagogie est fondée sur l'émotion, le jeu et la curiosité », souligne Jean-Laurent Lucchesi. Un peu plus loin, chevaux et poulains de la manade voisine paissent en liberté.

Vous monterez dans une grande calèche bâchée tirée par deux chevaux de traits pour un deuxième type de visite. Une boucle de trois kilomètres en hiver (8 km en été) traverse des paysages changeants, entre sansouïres et rose-lières, qui sont hors de portée de la plupart des visiteurs. Les calèches, qui peuvent accueillir jusqu'à trente personnes, sont gérées par La



Carretado, une entreprise privée de Mas-Thibert qui a signé une convention avec les Marais du Vigueirat.

Enfin, troisième type de découverte : la visite guidée à pied. Pour cinq heures en hiver et deux heures en été, un naturaliste vous emmène au cœur de la Camargue sauvage partager une tranche de la vie des hérons, des flamants, des canards ou ses rapaces qui habitent les marais. Pour voir sans être vu, et surtout sans déranger la vie sauvage, quatre observatoires ont été aménagés sur le parcours. En bois, ces agachons s'intègrent parfaitement à l'environnement. Avec une bonne paire de jumelles, on a l'impression de participer au quotidien du marais.

Par exemple, un spectaculaire envol d'oies sauvages dans un concert de battement d'ailes s'explique aussitôt par la silhouette massive d'un sanglier en pleine course. Les couleurs sont somptueuses surtout en fin d'après-midi. Bref, le spectacle en sons et lumières naturelles est inoubliable.

Premier employeur de Mas-Thibert avec 40 salariés directs ou indirects, les Marais du Vigueirat ne manquent pas de projets : une extension du Sentier des Cabanes en cours de réalisation et la création d'un jardin botanique à l'horizon 2005. C'est une forme de tourisme vert à la camarguaise qui s'invente là, entre les marais et le ciel, respectueuse de la nature comme des hommes.



Infos pratiques

- Le sentier des Cabanes est ouvert tous les jours de 10 à 17h. Tarifs : 3 € pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
- La visite en calèche à partir du 1^{er} mai et jusqu'au 30 septembre : deux départs par jour à 10h et 15h pour une balade de deux heures sur un parcours de 8 km. Tarifs : 12,5 € pour les adultes, 7 € pour les enfants de 6 à 12 ans. Avant cette date, les visites peuvent être organisées sur réservation uniquement pour les groupes sur un parcours de 5 km et une durée de 1h (7,5 €/adulte et 5 €/enfant).
- La visite guidée à pied (sur réservation uniquement) : départ à 10h tous les mercredis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés. Durée : cinq heures (prévoir d'apporter un pique-nique). Tarifs : 10 €/adulte et 5,5 € enfant). A partir du 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre : deux départs par jour à 11h et 16h tous les jours sauf lundi matin. Durée : 2 heures. Tarifs : 7 €/adulte et 3,5 €/enfant).
- À noter :
 - Les équipements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
 - Du 1^{er} juin au 30 septembre : expo de photos consacrées au Sentier des Cabanes (entrée libre).

Marais du Vigueirat
Tél. 04 90 98 70 91
marais-du-vigueirat@wanadoo.fr
www.marais-du-vigueirat.com
Office de Tourisme d'Arles
Tél. 04 90 18 41 21

**405 plantes différentes et 279 espèces d'oiseaux !
une extraordinaire richesse naturelle**

LA CUISINE des mômes

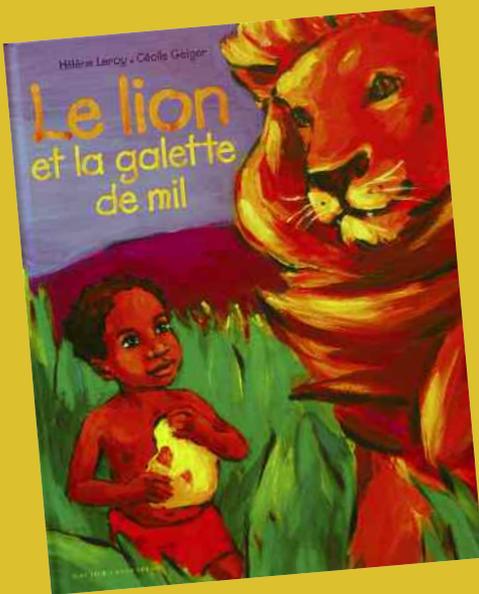
Reflet de notre culture, la cuisine est un art de vivre que l'on se transmet de génération en génération. Et l'éducation au goût peut commencer dès le plus jeune âge. Ce mois-ci, Fatima, Monique, Mathé, Martine, Marie-Hélène et Maguy nous présentent de beaux livres autour du thème de la cuisine.

Recettes pour rêver, rire, voyager ou simplement ... déguster.

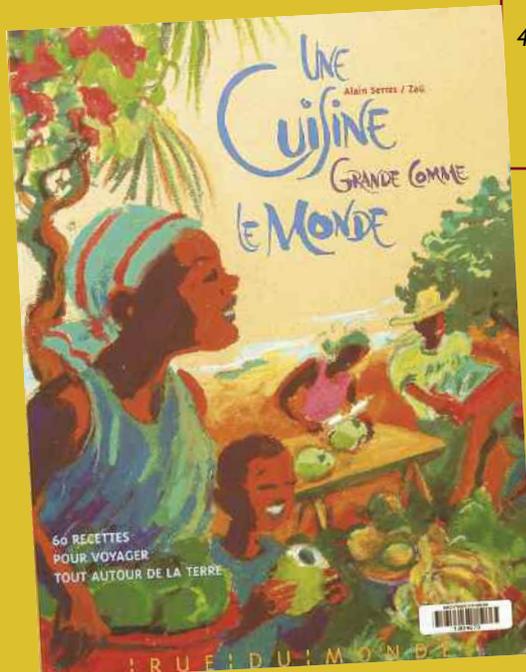


Martine « Les recettes préférées des enfants »

Préface de Bixente Lizarazu. Chaque recette proposée par un « petit chef cuisinier » est accompagnée d'une photo de l'enfant et de quelques lignes de présentation sur ses goûts culinaires. L'ouvrage souligne l'importance de la nutrition et du goût pour chaque individu. Les recettes plutôt traditionnelles, bien expliquées, classées par niveau de difficulté s'achèvent avec une photo pleine page du plat à déguster. C'est un livre à conseiller aux enfants qui veulent commencer à cuisiner ou aux parents qui ont de petits convives difficiles.



Fatima :
« **Le lion et la galette de mil** »
C'est un conte qui se passe en Afrique. Tibobo est heureux car c'est la fête de la récolte du mil. Sa maman lui donne une galette toute chaude et il part dans la savane pour la déguster tranquillement. Ce qu'elle sent bon ! Bô le lion a senti lui aussi les bonnes odeurs et se dresse tout à coup devant Tibobo. Que va-t-il croquer en premier ? Le petit garçon ou la galette ? Alors Tibobo a une idée. Puisque Bô aime la galette, il va lui donner la recette, depuis le jour où on sème le mil. Il raconte la longue histoire tout en marchant et donne au lion des petits morceaux de sa galette. Il arrivera ainsi à l'entraîner loin du village, à le capturer et deviendra le héros de la fête.



Recette du PLOUM

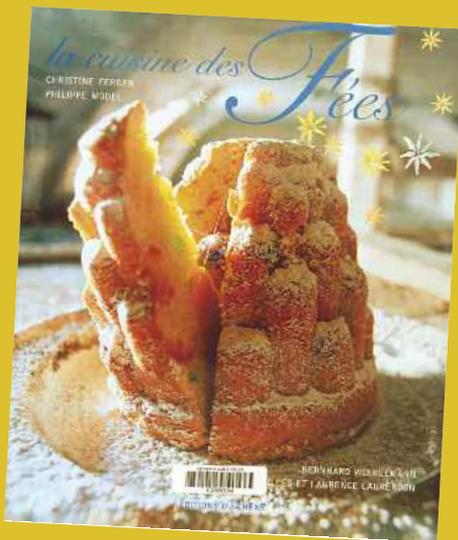
Pour 6 personnes
Préparation : 20 mn
Cuisson : 45 mn

- 250 g de pain sec
- 200 g de raisins secs
- une grosse pomme coupée en petits morceaux
- 3/4 litre de lait
- une pincée de cannelle en poudre
- 6 œufs
- 150g sucre roux
- 1 infusion de thé
- 2 cuillères à soupe de rhum (facultatif)

- 1 – Fais gonfler les raisins dans le thé bouillant, avec les deux cuillères de rhum pendant une heure environ. Egoutte-les. Préchauffe le four à 180° (thermostat 6).
- 2 – Mélange le lait, le sucre et la cannelle, fais bouillir le tout. Verse ce mélange sur le pain en miettes, dans un saladier et laisse le pain s'imprégner. Malaxe le mélange à la main pour obtenir une pâte homogène, puis ajoute les raisins, la pomme et les œufs battus.
- 3 – Huile un moule aux bords assez hauts, verses-y la préparation, poudre avec un peu de sucre roux en surface.
- 4 – Enfourne à mi-hauteur et laisse cuire 45 mn. Laisse tiédir 10 mn avant de démouler sur un plat. Tu peux le manger tiède ou froid.

Marie-Hélène « Une cuisine grande comme le monde »

Un carnet de voyage et de recettes, soixante en tout, piochées dans les cinq continents. Accessibles. Agrémentées de petits proverbes et poèmes, d'indications sur les épices des pays visités. Des recettes du monde entier pour cuisiner comme dans les romans le gaspacho, les keftédès, les pirojkis, les galettes de falafel, le mafé ou le vermicelle de riz au bœuf et à la citronnelle.



Mathé

« La cuisine des Fées et autres contes gourmands »

C'est un voyage gourmand à travers les contes traditionnels. On y trouve la recette du Petit bonhomme en Pain d'Épices, du gâteau de Peau d'Ane ou des galettes que transporte le Petit Chaperon Rouge, les gâteaux de Tom Pouce... Illustré de somptueuses photos à manger des yeux. La magie des contes et de la cuisine réunis.

Recette du chocolat chaud à la cannelle

tel qu'on le servait dans le château de la Belle et la Bête

Pour 6 personnes
(1250 g de chocolat chaud)
Préparation : 10 mn
Cuisson : 15 mn

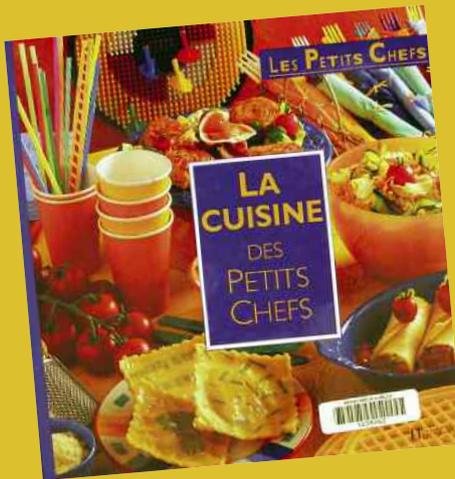
250 g de chocolat noir
à 57% minimum de cacao
60 cl de lait entier
40 cl de crème fraîche liquide
2 bâton de cannelle

- 1 – Dans une casserole à fond épais, faites frémir le lait avec la crème et la cannelle
- 2 – Otez la casserole du feu et laissez le mélange infuser. Retirez les bâtons de cannelle et ajoutez le chocolat finement râpé.
- 3 – Remuez doucement à l'aide d'un fouet : le chocolat doit être parfaitement fondu.
- 4 – Laissez la cuisson se poursuivre à feu très doux quelques minutes en fouettant doucement : le chocolat sera encore plus onctueux et crémeux.

Maguy :

« Les irrésistibles recettes de Roald Dalh »

« Tarte aux oiseaux », recettes du roman « James et la grosse pêche » des mets délicieusement épouvantables imaginés par Roald Dalh. C'est sans doute le seul livre de cette sélection dont il ne faut pas suivre tous les conseils. C'est loufoque et illustré par Quentin Blake. Une façon peut-être de dédramatiser la relation à la nourriture.



« La cuisine des petits chefs »

Vrai livre de recettes aux très belles illustrations, niveaux de difficulté signalés par des trèfles. Très peu de manipulations au feu. Recherche de simplicité. On vous recommande la tarte Tatin. En prime, on peut lire à la fin de l'ouvrage l'histoire de l'art culinaire depuis que les hommes existent, la liste de nos menus du néolithique à aujourd'hui et les coutumes issues du Moyen âge.

Monique :

« Poèmes à dire et à manger »

Rassemblées par Elisabeth Brami, invitée de la Fête du livre d'Arles au printemps 2001, voici de petites comptines sur la nourriture, qui se dégustent aussi avec les oreilles, pour jouer avec les mots, faire rimer oseille avec soleil, et la lune avec les prunes.

A la rubrique « Je te mange, tu me manges » voici le *pagivore* :

*Il eut soudain grand-faim de livres,
En avala cent trente-trois
Dont un traité de savoir-vivre
Mi à l'envers, mi à l'endroit
Il épargna la poésie,
Dévora l'encyclopédie
Et juste à l'heure du dessert,
Mi à l'endroit, mi à l'envers,
Croqua la bibliothécaire....*

Pierre Coran

« Mes recettes en fêtes »

chez Fleurus

Un livre très pratique avec des photos de chaque étape de la préparation, et de précieux conseils pour se débrouiller presque tout seul ! Des idées originales, des présentations attractives pour mettre en appétit.

A consommer sans modération

- ♥ « Le lion et la galette de mil » de Hélène Leroy et Cécile Geiger chez Gautier-Languereau
- ♥ « Poèmes à dire et à manger » textes choisis par Elisabeth Brami, dessins d'Emmanuelle Houdart, chez Seuil Jeunesse
- ♥ « La cuisine des Fées et autres contes gourmands » de Bernard Winkelmann, Laurence et Gilles Laurendon aux Editions du Chêne
- ♥ « La cuisine des petits chefs » chez Hachette Jeunesse
- ♥ « Les recettes préférées des enfants » au Cherche Midi
- ♥ « Une cuisine grande comme le monde » de Alain Serres et Zaü aux Editions Rue du Monde
- ♥ « Les irrésistibles recettes de Roald Dalh », illustrées par Quentin Blake chez Gallimard
- ♥ « Mes recettes en fêtes » chez Fleurus

...et encore plus

- ♥ « Gâteaux rigolos » de Irène Lassus et Marie-Anne Voituriez chez Dessain et Tolra. Pour les plus petits, beaucoup de recettes sans cuisson
- ♥ « Je cuisine comme un chef » de Bernard Loiseau, illustré par Pef chez Albin Michel, des recettes pour toutes les occasions, concoctées par un grand chef.
- ♥ « La cuisine des enfants » d'Angela Wilkes chez Larousse. Fiches pratiques, bien illustrées

Tous ces ouvrages sont dans les rayons du secteur Jeunesse de la Médiathèque, au troisième étage. Les bibliothécaires vous renseigneront sur les nombreux autres ouvrages pratiques ou non à usage des gourmands de tous âges.

Culture

Chapelle du Méjan

Matinées et soirées musicales d'Arles

> **Luis Claret (violoncelle), Josep Colom (piano)**



interprètent Beethoven, Brahms, Montsalvatge, Gerhart, **dimanche 9 février à 11h.** (16 €/11 €/7 €)
Renseignements : 04 90 49 56 78

Cargo de Nuit

> **Sofa Surfers** (Electro Dub), **vendredi 7 février à 22 h** (11 €/8 €).

> **Black Musica** (Soukous), **samedi 8 février à 22 h** (9,5 €/6,5 €),
Concert organisé par l'association de coopération Nafadj Pays d'Arles.

> **10 Dubians** (Reggae Dub),



vendredi 14 février à 22 h (9,5 €/6,5 €)

> **Cargo Elektro Session** (Drum'n Bass), **samedi 15 février à 22 h** (4 €).

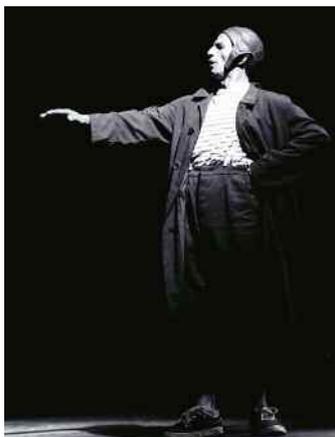
> **L'Orchestra de Chris Gonzales** (Bal exubérant), **samedi 22 février à 22h30** (8 €/6,5 €).

Production « Les Suds à Arles » pour le « Revivre » du festival : pour danser sur les plus beaux airs du patrimoine international (Entrée offerte pour les inscrits à la paëlla des Suds : 04 90 96 06 27).
Renseignements : 04 90 49 55 99



Grenier à sel

> **L'exclusion selon Baboudi,**



de et par Mouloud Belaidi, mise en scène Corinne Levesque, compagnie le fils du muet, **vendredi 7 et samedi 8 février à 20h30** (9 €/11 €/17 €).

> **Jazz au Grenier : Daniel Huck Quartet**

Daniel Huck (saxophone), Paul Pioli (guitare), Christophe Le Van (contrebasse), Philippe Le Van (batterie), **jeudi 13 février à 20h30** (9 €/11 €/17 €).

Renseignements : 04 90 93 05 23

Théâtre de l'Entre-Texte

> **Le monde impertinent d'un petit bonhomme,**

Baraka Théâtre avec Christian Alberti. Théâtre d'objets qui nous projette dans un univers minimaliste de poésie et de rêve, **samedi 1^{er} février à 20h30 et dimanche 2 à 17h30** (6 €/8 €).

Théâtre d'Arles

> **Le rêve de la veille**, de Jean-Luc Lagarce, mise en scène François Berreur.



Un spectacle présenté en partenariat avec l'association Arles Théâtre Populaire, **vendredi 7 février à 20h30.**

> **Intime errance**, de Jacques Dor, mise en scène Claire Le Michel, compagnie un soir ailleurs. Un spectacle proposé hors les murs,

lundi 10 (au centre Jean Vilar de Raphèle), **mardi 11** (à la salle polyvalente de Mas-Thibert) et **mercredi 12 février** (à l'atelier d'Incidence à la Roquette) à 19h.

> **Danse : Más allá del tiempo,**

compagnie flamenca Andrés Marín. Entouré de dix chanteurs-musiciens et de deux danseuses Andrés Marín ressuscite la ferveur et l'authenticité du flamenco, **vendredi 14 février à 20h30.**
Renseignements : 04 90 52 51 51



photo : Corinne Morcanta

Museon Arlaten

> **L'ethnographie au coin de la rue : Cap sur la Roquette**

(Re)découverte d'un quartier, lieu de mémoire, sur les traces des anciens marins d'Arles... , **dimanche 23 février à 15h** (3 €).



Musée Réattu

> **Entre noir et blanc... avec Michel Houssin**

Michel Houssin qui vit et travaille à Arles, et dont le musée vient d'acquiescer un grand dessin, a choisi de « faire son marché » dans la collection photographique et propose une visite buissonnière de sa moisson, **mardi 4 février à 18h** (entrée libre).
Renseignements : 04 90 49 37 58

Musée de l'Arles Antique

> **Visite guidée : les collections permanentes, dimanche 2 février à 15h** (gratuité tout public).

> **La séance du mercredi :** Découvrez un aspect du musée, **chaque mercredi à 15h.**

> **Un jeudi midi au musée :** L'armée romaine, avec Claude Sintès, directeur du musée de l'Arles antique, **le 27 février à 12h.**

Médiathèque

Les mardis du film documentaire.

À l'occasion de l'exposition Raymond Reynaud, deux documentaires sur cet artiste singulier seront présentés : « La force en dedans » de Jean-Michel Zazzi et « On n'est pas des artistes » de Jean-Pierre Vedel, **mardi 11 février à 18h30**

> **Conférence de Marguerite Pozzoli**, traductrice littéraire d'italien : « A la découverte d'Ana Maria Ortese » **vendredi 14 février à 18h** au 1^{er} étage.

Expositions

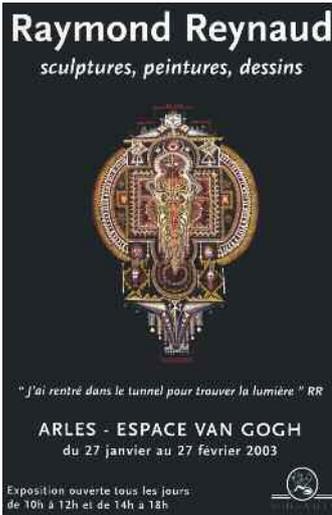
> **Chevaux de Camargue**, exposition de photographies de Hans Silvester à l'occasion de la parution de son dernier livre, à la **Maison du Cheval Camargue, Mas de la Cure, de 14h à 18h, jusqu'en septembre 2003.**

Visites conférences : A la découverte d'Arles

- Place de la République et Portail de St-Trophime, **le 1^{er} février à 14h30.**
- De Mireille à l'Arlésienne : Mistral et Daudet à Arles, **le 8 février à 14h30.**
- L'Hôpital à Arles : Espace Van Gogh, **le 15 février à 14h30.**
- Statuaire et bestiaire arlésiens, **le 22 février à 14h30.**

Renseignements Office de Tourisme : 04 90 18 41 20





> «**J'ai rentré dans le tunnel pour trouver la lumière**», exposition de peintures, sculptures et dessins de Raymond Reynaud, fondateur du mouvement d'Art singulier, à l'**Espace Van Gogh** et à la **Médiathèque**, du 27 janvier au 27 février.

Les Journées de la Mémoire – Février 2003

Organisées par l'Association du Musée de la Résistance et de la Déportation d'Arles et du Pays d'Arles, le comité d'Arles de l'A.N.A.C.R (Association des anciens combattants de la résistance) et la section d'Arles de la F.N.D.I.R.P (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes).

> **Du 8 au 15 février** : «Arles dans la tourmente : 1939-1945», exposition à la Chapelle Sainte-Anne.

> **Samedi 15 février** : «Fin de la guerre d'Espagne : l'exode... des témoins racontent», conférence à l'amphithéâtre de l'Espace Van Gogh, à 15h.



> **Dimanche 23 février** : Inauguration de la rue Georges Tinarage, place Lamartine à 10h, commémoration de « l'Affiche Rouge », square Manouchian à 11 h, concours de boules pétanque (mêlée) challenge Imbert-Gautier, organisé par la Nouvelle Boule Printanière, place de la Croisière à partir de 14 h.

LES rendez-vous des juniors

Mercredi 12 février

aMuseon nous « Chantons, jouons au Museon »

Atelier pour les 6/12 ans : Formation d'une chorale « Troun de l'air » et d'un orchestre percutant placés sous la direction de Chaïb Bouchiki, en préparation de la Fête de la Musique, au Museon Arlaten à 14h30 (gratuit).

Et pour les Pichounets

Mercredi 5 février

L'heure du conte, pour les enfants à partir de 4 ans, à la Médiathèque à 15h30.

■ Vie Associative

> **Diaporama « la transhumance en Pays d'Arles »** présenté par Maître Pierre Gilles, notaire et organisé par les Amis du Vieil Arles, **dimanche 9 février à 17 h, salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.**

Maison de la vie associative

- > **Education/Territoire**, avec l'A.E.E.C (Association arlésienne pour l'éducation à l'environnement et la citoyenneté du Pays d'Arles), **mardi 4 février à 18 h.**
- > **Réunion publique d'information, UNPI** Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires, **mercredi 5 février à 14 h 30.**
- > **Réunion publique, la problématique des contrats OMI** (Office Immigration Internationale) avec la Ligue des Droits de l'Homme, **mercredi 5 février à 20 h 30.**
- > **Conférence « Thème astral »**, Chemin de vie, **vendredi 7 février à 20 h.**
- > **Information orientation scolaire, PEEP**, **lundi 10 février à 18 h.**
- > **Information sanitaire et sociale**, Prévention Santé Solidarité, **vendredi 14 février à 14 h 30.**

■ Sports et loisirs

■ **Dimanche 2 février**

> **Football**
Cocktail/US Marignane, Stade Maïhlan à 15 h.

■ **Samedi 8 février**

> **Football**
ACA/Onet le Château (CFA 2), stade F. Fournier à 18 h.

> **Hand-Ball**
HBCA/Marignane (Honneur), gymnase L. Brun à 21 h.

> **Rugby**
RCA/Gard Nord (- de 17 ans) Stade des Cités à 16 h.

> **Volley-Ball**
VBA/La Ciotat (Nationale 3), gymnase F. Fournier à 20 h.

■ **Dimanche 9 février**

> **Football**
ACA/Afro Antillais (1^{re} Division), stade F. Fournier à 13 h.
ACA/Plan-de-Cuques (PHB), stade F. Fournier à 15 h.

> **Rugby**
RCA/Eyragues (Seniors) Stade des Cités à 15 h.

■ **Dimanche 16 février**

> **Basket-Ball**
BCA/AS Ste Marguerite (Pro Excellence), Pôle sportif lycéen à 15 h.

■ Animations pendant les vacances de février (du 17 au 28)



Séances d'initiation multisports

Elles sont proposées gratuitement aux jeunes arlésiens (entre 6 et 18 ans) dans le cadre des Centres d'Animations Sportives : Football, hand-ball, volley-ball, escrime, tennis de table...

Renseignements : 04 90 49 35 07

Animations dans les centres sociaux

Pendant les vacances de février des sorties et des activités ludiques, culturelles et sportives sont proposées pour les jeunes arlésiens. Renseignements auprès des centres sociaux.

Mas Clairanne

Soirée Crêpes le 28 février (1,5€)
Sortie « famille » au Carnaval de Nice le 2 mars (9,15€)
Sorties théâtre en février. Renseignements : 04 90 96 53 61

LeZ'Arts en vacances

Pendant les vacances de février un stage vidéo avec l'association Delt'Art est proposé du 17 au 21 février pour les 11-13 ans et du 24 au 28 février pour les 14-17 ans.

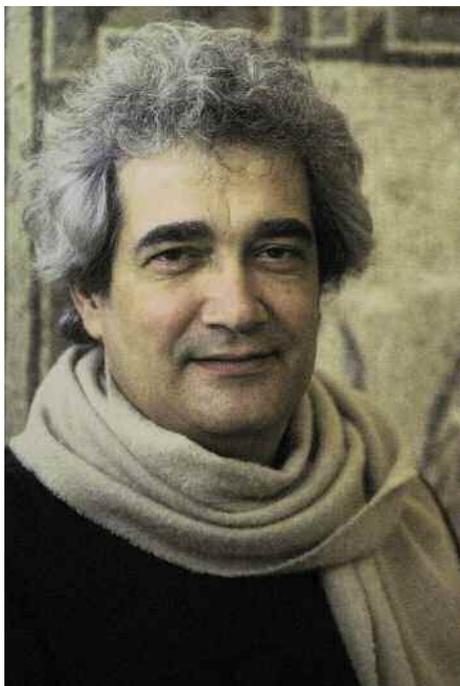
Renseignements et inscriptions (10 €) : 04 90 49 37 40

« La récré au ciné » dans les villages

A l'initiative du service culturel de la Ville d'Arles, le Philharmonique de la Roquette jouera un spectacle de ciné-concert à Mas-Thibert, Moulès, Raphèle, Salin-de-Giraud, et au Sambuc, du 24 au 28 février.

Renseignements : 04 90 49 37 40

Patrick Blanc artisan du temps



Vingt siècles après leur création, les mosaïques continuent d'émouvoir par leur beauté... grâce à la patiente passion des restaurateurs d'art comme Patrick Blanc au Musée de l'Arles antique.

L'Algérie Antique

(dans le cadre de l'Année de l'Algérie)

Plus de 150 objets issus des collections des grands musées algériens seront exposés pour la première fois en dehors du pays. Cette exposition évoquera les civilisations de l'Algérie antique, depuis le royaume des Numides et des Maures du II^e siècle avant J.C. jusqu'à l'arrivée des Vandales au V^e siècle. Neuf mosaïques d'une exceptionnelle qualité seront présentées ainsi que des peintures, bijoux, mobilier, objets de la vie domestique qui témoignent de l'importance et de la prospérité des cités africaines. La présence romaine en Algérie, très riche en éléments archéologiques, sera particulièrement développée. L'Antiquité tardive et l'apparition du christianisme concluront cette exposition.

Musée de l'Arles Antique.

Exposition à partir du 26 avril

Tél. 04 90 18 88 88 / Fax. 04 90 18 88 93

www.arles-antique.org

« Je rêve parfois de remonter le temps et d'être là au moment où les artistes réalisaient la mosaïque. En travaillant sur leur œuvre, je me sens très proche d'eux ». Patrick Blanc est penché sur les petits carrés de pierre colorée (les tesselles) qui forment un visage dans une mosaïque créée dans l'Algérie antique au II^e siècle...

Dans les coulisses du grand musée bleu, Patrick Blanc et son équipe travaillent actuellement sur des pièces exceptionnelles apportées de l'autre côté de la Méditerranée pour l'exposition prévue au printemps dans le cadre de l'Année de l'Algérie (lire encadré ci-contre). « Cette expo est un vrai pari. Les conditions sont parfois compliquées : ces mosaïques n'avaient jamais quitté leur pays. Mais c'est une belle aventure. » Pour cette opération, sept restaurateurs algériens suivent une formation dans les ateliers du musée arlésien. « L'important, ce sont les échanges, les rencontres avec les gens qui viennent travailler avec nous. »

Jadis ou aujourd'hui, la mosaïque est toujours une œuvre collective. « Les artistes de l'époque romaine travaillaient au sein d'ateliers où chacun remplissait un rôle bien défini. La restauration est aussi un travail d'équipe et le résultat est collectif. Mais nous avons moins de liberté que nos lointains prédécesseurs : nous suivons leur travail. »

Depuis 12 ans, Patrick Blanc est responsable de l'atelier de conservation et de restauration du Musée de l'Arles antique. Ancien élève des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence et Dijon, il a envisagé de tenter de trouver sa voie dans l'art conceptuel. Grâce peut-être à un père archéologue, il a finalement bifurqué vers la restauration, entre art et histoire. Après des études à Rome (ICCROM) et Paris (IFROA), il travaille à Trèves, à Ravenne, à Toulouse, à Paris, dans des musées ou sur des chantiers de fouilles en France et à l'étranger. « J'ai toujours un grand plaisir à travailler sur des sites archéologiques, sur le terrain. Là, on comprend le lien entre la mosaïque et l'architecture dans une villa romaine ou dans des thermes. »

Originaire de Valence, Patrick Blanc est nommé en 1991 pour préparer l'ouverture du Musée de l'Arles antique. « Bien sûr, je connaissais déjà la valeur du patrimoine

archéologique de la ville, au cœur d'une région très riche en mosaïques romaines. Mais j'ai aussi découvert et aimé la lumière d'Arles ». Il anime l'atelier de conservation de mosaïques depuis cette date, avec aujourd'hui une équipe de sept personnes au savoir-faire reconnu. « Nous avons effectué des chantiers dans tout le bassin méditerranéen : en Tunisie, en Turquie, en Albanie, à Gaza ou à Alexandrie. » Et bien sûr à Arles et dans d'autres sites de la région Paca comme Marseille ou Fréjus.

La couleur des tesselles de pierre ne change pas avec les siècles. Certaines mosaïques bien conservées sont donc très proches de ce qu'elles étaient à l'époque romaine. Mais restaurer ne signifie pas remettre à neuf. « Dans notre travail, nous suivons quelques grands principes, comme la réversibilité. C'est-à-dire que tous les produits que nous utilisons doivent pouvoir être retirés. Et nous respectons l'original. Ainsi, nous ne refaisons pas les parties manquantes. De même, il ne faut pas essayer de supprimer la patine du temps : l'usure due au passage, les traces des meubles, les incendies, l'ensoufflement. Cette patine témoigne de la vie des mosaïques. »

C'est là où l'art rejoint l'histoire pour raconter la vie quotidienne de l'Antiquité. « Nous n'avons pas la prétention d'être des archéologues mais nous ne sommes pas isolés dans notre atelier. Nous sommes en contact permanent avec les chercheurs. » Intervenir sur des œuvres si anciennes est aussi une lourde responsabilité : « Nous n'avons pas droit à l'erreur. Si l'on casse un fragment, c'est un dessin complet qui peut être fichu définitivement ».

Longtemps négligée, la mosaïque est un art d'une richesse inépuisable. « La mosaïque est présente dans tous le bassin méditerranéen et il est impossible d'en trouver deux identiques. Chaque école avait ses techniques, ses motifs géométriques. Et il reste beaucoup à découvrir... »

“Je rêve parfois de remonter le temps et d'être là au moment où les artistes réalisaient la mosaïque.”

